

Revue mensuelle | www.chassenature.ch | N°8 août 2018

CHASSE *et* Diana *nature*



FAUNE

Les marmottes
changent de canton

INTERVIEW

David Gerke,
éleveur et pro-loup

VOYAGE

Tchéquie, paradis
de la chasse!

Chamois limousine



Ce chamois est-il un mutant, ou croisé avec un teckel? Didier Masson, chasseur en Valais, membre de la Diana Martigny et également adepte de la photo animalière, nous confirme qu'il s'agit d'un concours de circonstances, et non de l'arrivée d'une nouvelle espèce de chamois hybride qui coloniserait nos Alpes.

Le cliché fait en effet penser à une rencontre avec un très long chamois caché derrière un buisson, résultat insolite d'une de ses sorties hivernales. Il raconte :

«En décembre dernier pendant le rut, deux boucs sont arrivés à proximité d'un buisson, et ont laissé croire un instant à l'apparition d'un chamois limousine. L'action s'est déroulée très rapidement, à peine le temps de prendre une photo.»

Avoir le bon réflexe au bon moment, une qualité indispensable à la pratique de cette activité exigeante qu'est la photo animalière. ■

Envoyez vous aussi vos photos bizarres ou insolites à : vincent.gillioz@gmail.com. Si leur qualité est suffisante pour l'impression, elles seront publiées ici avec vos explications.

Appel aux photographes ! Toute photo proposée par un non-abonné lui vaudra six mois d'abonnement gratuit en cas de publication...

ÉDITO

Le loup, l'ours blanc et les marmottes

| Vincent Gillioz, rédacteur de *Diana Chasse et Nature*

Redouté des éleveurs, décrié par de nombreux chasseurs, le loup n'a pas fini de faire parler de lui, particulièrement en ces périodes d'estive. La révision de la Loi sur la chasse, qui concerne notamment le statut de l'espèce, nourrit encore un débat passionné entre les «anti» et les «pro». Et il n'est pas exclu qu'au final, ce soit le peuple qui se prononce. Quoi qu'il en soit, cette controverse est l'occasion de nous tourner vers ceux qui veulent donner sa chance à Ysengrin, malgré les difficultés qu'il peut poser dans les alpages. Ainsi David Gerke, chasseur et berger, s'exprime dans ce numéro, expliquant les raisons qui le poussent à s'engager en faveur d'une cohabitation avec le prédateur. Pragmatique, l'homme considère cependant que la position des éleveurs contre le loup est «logique», mais se refuse à voir l'éradication, ni même plus de régulation, comme une solution.

Information avant émotion

L'ours blanc est également au sommaire de notre magazine ce mois-ci. Emblème de l'Arctique, l'animal avait récemment fait parler de lui à travers une vidéo et une série de clichés montrant un individu famélique, agonisant sur des terres sans glace à la recherche de nourriture. La scène – vue plusieurs millions de fois sur le web en une semaine – avait ému la planète entière quant aux effets désastreux du changement climatique. Sauf que, après le buzz, plusieurs scientifiques se sont exprimés et on relevé que l'état du plantigrade était plutôt lié à une maladie qu'à la situation environnementale. Notre objectif n'est pas ici de discuter sur la question du climat, mais plutôt de rappeler l'importance d'avoir une lecture critique de l'information, de relayer des faits et de vérifier les sources. L'emballage émotionnel n'est jamais de bon conseil, même si certaines images nous invitent parfois à manquer de discernement.



Quand le monde était simple

Il fut un temps où des projets tels que le repeuplement d'une région par une espèce, pouvait se faire sans passer par de longues démarches administratives. Bernard Reymond nous rappelle ainsi comment des marmottes valaisannes ont pu être introduites dans le Jura vaudois. Une opération menée par des passionnés, en toute transparence et avec l'aval des autorités.

Une belle histoire, qui laisse songeur sur l'époque bénie où la bureaucratie n'était pas maîtresse. Les marmottes du Jura contribuent aujourd'hui à l'attrait touristique de toute une région et le rongeur a amené un peu de vie dans des biotopes plutôt pauvres en présence animale. Pareil projet serait bien sûr impensable de nos jours, et c'est probablement mieux ainsi. Rêvons cependant, le temps d'un article, à ce monde perdu, certes pas idéal, où les choses étaient quand même plus simples. ■

SOMMAIRE

Dans le rétro

Quand la marmotte change de canton

Texte et photos Bernard Reymond



Chasser ailleurs

Trois jours en Tchéquie!

Texte et photos Alain Rossier



Passion chasse

La traque

Texte et photos Théia



Interview

«Il n'y a pas de bons ou de mauvais animaux»

Texte V. Bürgy, photos Groupe Wolf Schweiz



Récit

«C'est blanc à l'infini, il fait froid, je me sens perdu»

Texte et photos proposés par Eric Joly



Recette de chasse

Les pastas farcies au filet de lièvre et panais

de Caroline et Vincent Juillerat



- 2 La photo insolite par Didier Masson | 5 Les actus par Vincent Gillioz
 23 Poster: Comment se porte l'ours blanc? par Eric Joly
 26 Portfolio par Henry Ausloos | 27 Les infos | 47 Jeu

CHASSE et nature

Diana

Revue mensuelle fondée en 1883
Organe officiel de la Société suisse des chasseurs «La Diana»
www.chassenature.ch

ÉDITEUR

Diana Romande
Les Crettets 21
1342 Les Charbonnières

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

AdVantage SA
Editions & Régie publicitaire
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne

RÉDACTION

Vincent Gillioz
Tél. 076 370 83 91
vincent.gillioz@gmail.com

ABONNEMENTS

AdVantage SA
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
Tél. 021 800 44 37
abo.chassenature@advantagesa.ch

PUBLICITÉ

Marianne Bechtel
Tél. 079 379 82 71
mac@bab-consulting.com
AdVantage SA
Tél. 021 800 44 37
regie@advantagesa.ch
Délai de réservation:
le 1^{er} du mois pour parution
dans l'édition du mois suivant

MISE EN PAGES

l'atelier prémédia Sàrl
Tél. 079 830 61 38
julia.dubuis@lapm.ch

IMPRESSION

Imprimerie Saint-Paul
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg

imprimé en suisse

Tirage: 4000 exemplaires

N° 8 août 2018

Photo de couverture:
Henry Ausloos

Les articles publiés dans *Diana Chasse et Nature* n'engagent que leurs auteurs. Les documents envoyés ne sont pas restitués, sauf accord préalable avec la rédaction. Tous droits de reproduction (articles et illustrations) réservés pour tous pays. La reproduction de tout ou partie de textes et d'illustrations doit faire l'objet d'un accord préalable avec la rédaction.



Scannez ce code avec votre smartphone et consultez notre site Internet

LES ACTUS

Grand prédateur

Trace d'ours observée au Sanetsch

Le canton du Valais a annoncé mi-juillet par voie de communiqué qu'un garde-faune du secteur du Sanetsch a constaté des traces laissées par un ours, probablement présent dans la région durant le week-end. L'animal n'a pas pu être observé directement et son actuel lieu de séjour n'est pas connu. Il est fort probable que cet ours soit celui qui apparaît sporadiquement dans le canton de Berne. Le garde-faune va effectuer des observations régulières de la région pour tenter d'obtenir plus d'indices sur l'animal en question. Le SCPF (Service de la chasse, de la pêche et de la faune du Valais) invite par ailleurs la population à communiquer au garde-faune ou au service (027 606 70 00) toutes les observations, traces ou autres indices de présence de l'ursidé.



Avifaune

Centre de soins pour oiseaux d'Ayent

L'inauguration du centre de soins pour oiseaux sauvages «Nouvel Envol» a eu lieu fin juin à Ayent. La structure est la première du genre en Valais, elle vient combler un manque dans le canton. L'association a pour projet l'aménagement d'une volière de réadaptation, d'une unité de quarantaine, et d'une nurserie. Le but à terme est de mettre sur pied un centre complet. En attendant de



disposer d'une telle structure, Nouvel Envol collabore avec la Vaux-Lierre pour certains de ses pensionnaires qui ont besoin de réapprendre à voler correctement avant d'être relâchés. Dans sa démarche, le comité de l'association a le soutien de professionnels tels qu'Elvira Schmid, vétérinaire de référence basée à Fully.

Braconnage

Tireur présumé du loup acquitté



Le Tribunal de district de Brigue a choisi d'acquitter fin juin l'homme qui était soupçonné d'avoir abattu le loup de Rarogne. Le juge a estimé que les éléments de preuve avancés par le Ministère public pour l'accuser dans cette affaire étaient «objectivement insuffisants». Le retraité originaire d'Allemagne a cependant été condamné pour de multiples infractions à la Loi cantonale sur la chasse et à la Loi fédérale sur les armes, et a écopé d'une peine de soixante jours-amende avec sursis pendant deux ans, ainsi qu'à une amende de 1000 francs. Le Ministère public a annoncé qu'il fera recours au Tribunal cantonal.

Drones

Attention aux oiseaux et à la faune

La Conférence des Services de la faune, de la chasse et de la pêche, en collaboration avec la Fédération suisse des drones et la Station ornithologique suisse, a sorti début juillet un dépliant sur les impacts des drones sur la faune et les précautions à prendre pour leur utilisation. Car si ces engins volants apportent de



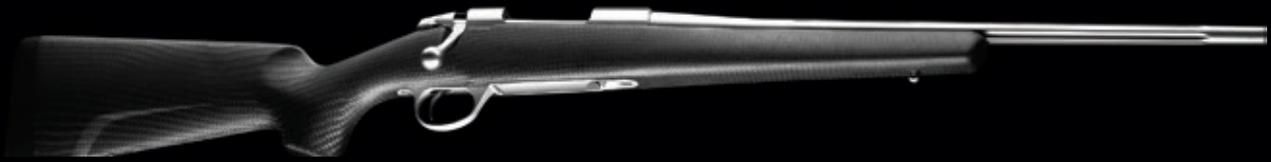
nombreuses possibilités, ils posent également plusieurs problèmes, notamment en pénétrant dans des zones jusqu'alors préservées des dérangements. Les oiseaux et d'autres animaux sauvages les considèrent comme une menace source de stress, et ils constituent une pression qui peut menacer dans certains cas leur survie et le succès de leur reproduction. La brochure explicative peut être téléchargée sous: www.kwl-cfp.ch/fr/cfp/actualite/depliant-drones-et-animaux-sauvages.

Chiens de protection

Conflit entre randonneurs et chiens de protection des troupeaux

AGRIDEA et Suisse Rando sont actifs sur le thème des chiens de protection des troupeaux et du tourisme. Leur objectif est de transmettre au public quel comportement adopter en présence de ces chiens et de diffuser des informations sur les lieux de présence afin de diminuer le risque de conflits. Ceux-ci ne sauraient en effet être négligés, puisqu'à fin juin, un chien de protection des troupeaux a mordu un randonneur dans la région d'Ergisch, dans le Haut-Valais. L'animal, qui avait déjà fait preuve d'un comportement problématique, a du être piqué. Les personnes intéressées peuvent consulter une carte interactive sur les alpages protégés par des chiens. Celle-ci est disponible sous www.protectiondestroupeaux.ch/fr/map/.





85 CARBONLIGHT

La Sako 85 Carbonlight est une carabine haut de gamme conçue pour les chasseurs qui recherchent le meilleur équipement possible.

Cette carabine de chasse polyvalente est la plus légère que Sako n'aie jamais fabriquée. Elle dispose d'une crosse en fibre de carbone avec une surface «Soft-touch» ainsi qu'une crosse à joue. La 85 Carbonlight est idéale pour le gibier de montagne, pour l'approche et est exceptionnellement confortable à porter, même lors de longues marches.

Plus d'informations sur les fonctionnalités et données techniques sur: www.sako.fi



sako
demand perfection

WWW.OUTDOOR-ENTERPRISE.CH

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA SUISSE

Outdoor Enterprise SA | Via Prà Proed 2 | 6534 San Vittore | Tel. 091 791 27 18 | info@outdoor-enterprise.ch | www.outdoor-enterprise.ch

DANS LE RÉTRO

Quand la marmotte change de canton

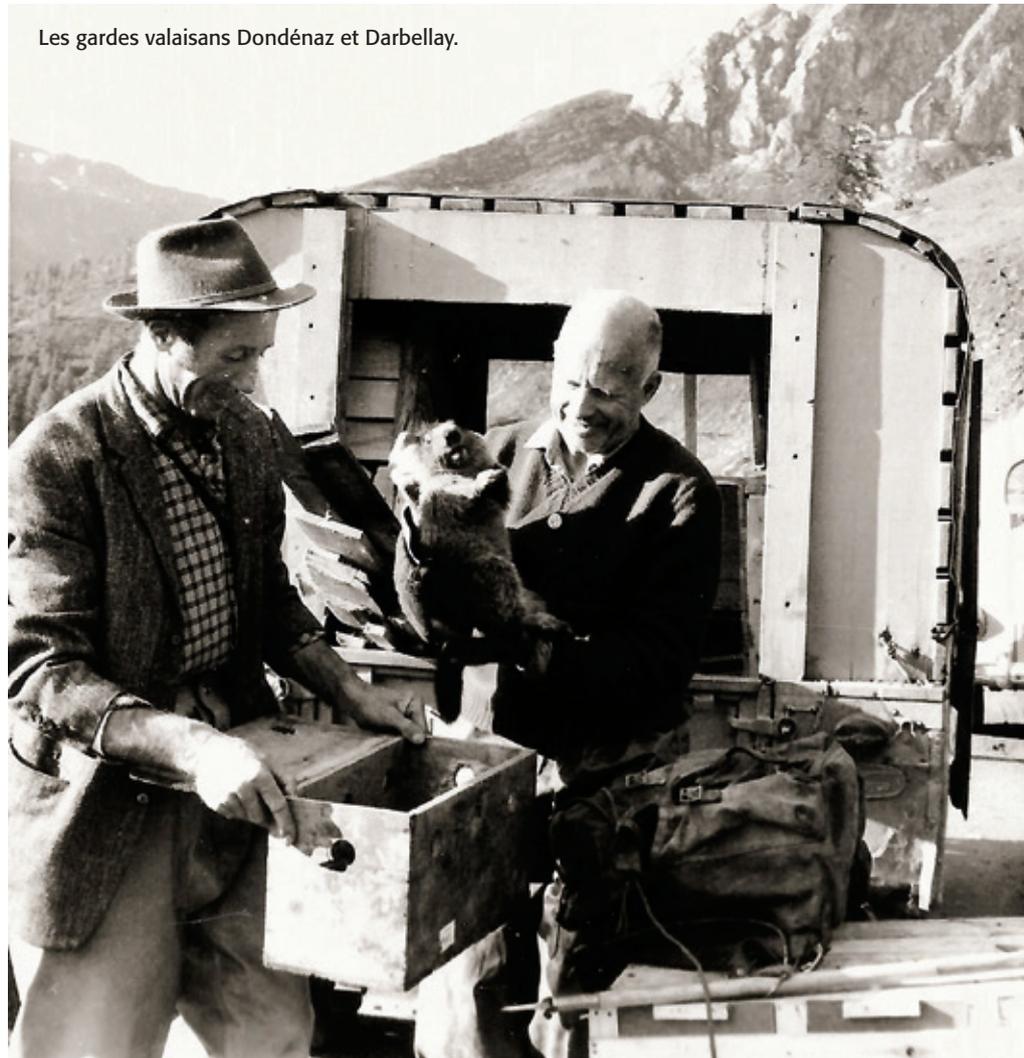
| Texte et photos *Bernard Reymond*, garde-faune retraité

INTRODUIRE DES MARMOTTES VALAISANNES DANS LE JURA VAUDOIS ! UN RÊVE RÉALISÉ À UNE ÉPOQUE LOINTAINE ET RÉVOLUE OÙ LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ÉTAIENT SIMPLES ET LA BUREAUCRATIE TRÈS RÉDUITE.

Mon intérêt pour le sympathique rongeur alpin a débuté très tôt. Comme beaucoup, j'avais été ému par le témoignage du célèbre René-Pierre Bille, pionnier de la photo et du film animalier. Mais avant une carrière toute consacrée à la chasse des images, ce grand montagnard s'adonnait à la grande passion du braconnage. Victime de son coup de feu, une marmotte est venue mourir devant lui. Il a souvent raconté la scène pathétique : la petite bête dans une posture presque humaine, joignant ses pattes comme des mains qui supplient... Cet épisode a marqué à jamais ce personnage légendaire et a déterminé sa vocation de naturaliste et cinéaste de renommée internationale.

L'ère des lâchers

L'époque de mes débuts professionnels a été également marquée par d'autres personnes extraordinaires, dont M. Archibald Quartier, inspecteur cantonal chasse et pêche de Neuchâtel. Haut fonctionnaire tout à fait atypique, il a pris des initiatives totalement impensables de



Les gardes valaisans Dondénaz et Darbellay.



Arrivée des marmottes dans leurs nouveaux terriers.



L'opération fut une belle entreprise d'équipe où tout le monde est intervenu bénévolement.

nos jours. Ainsi, on lui doit la totale réussite de la colonisation du Jura, grâce à des chamois d'origines valaisanne et bernoise. Dans les années 1960-1970, il a introduit le bouquetin dans la fameuse réserve du Creux-du-Van. Il a continué l'œuvre des naturalistes genevois Blanchet et Hainard, en repeuplant les rivières avec des castors importés du midi de la France, à l'instar du Canton de Vaud. Ce fut l'ère des lâchers, dont certains feraient polémique aujourd'hui et provoqueraient l'ire des verts, avec les tentatives de repeuplement en lièvres, faisans, perdrix et même canards. Pour clore la liste, on ne saurait oublier le chat sauvage et le lynx.

Projet lancé

Le jeune garde-chasse vaudois que j'étais souhaitait introduire la marmotte dans son secteur professionnel. Je savais que des petites colonies avaient perduré, en particulier au Creux-du-Van. Le plus incroyable, c'est que ces animaux étaient les descendants des lâchers datant d'avant la Première Guerre mondiale. Subsistaient également,

issus d'opérations également anciennes, quelques marmottes dans le versant nord du Chasseron.

Restait à convaincre mon patron, M. Gilbert Matthey, l'estimé inspecteur vaudois de la chasse et de la pêche. Sans problème, il adhéra à ce projet. Rapidement, nous avons reçu une lettre émanant de M. le commandant Schmidt, chef de la police valaisanne et de la chasse, qui nous donnait le feu vert pour réaliser, avec ses agents, cette opération. Merveilleuse époque où les démarches administratives étaient simples et la bureaucratie très réduite!

Il n'y avait plus qu'à préparer des terriers et construire des caisses (quelle belle aventure pour mon collègue Alexandre Lugin et moi-même!), et monter avec la petite VW au rendez-vous à Liddes avec le garde Michellod. Ainsi, nous allions enfin connaître ces fameux gardes du pays aux treize étoiles, portant l'insigne de l'aigle, symbole ô combien mérité pour cette corporation.

Travail de pro

Avec les moyens de l'époque, c'est-à-dire capture au moyen de

lacets, il fallait vraiment avoir la main et travailler rapidement pour assurer à ces bêtes le minimum de souffrance. Les opérations furent rondement menées, selon la devise «vite fait bien fait». Ne pas laisser un animal trop longtemps dans le piège était notre obsession.

Le 15 juillet 1969, quatre marmottes étaient lâchées dans le Mont-Tendre, à l'altitude de 1649 mètres. Le 21 juillet 1970, une deuxième opération eut lieu et dix marmottes furent libérées dans ce même Mont-Tendre.

Ces animaux se dispersèrent assez rapidement un peu dans toutes les directions.

Soucis et déceptions

Dans les premiers jours de la chasse, un porteur de fusil tira une marmotte, croyant occire un blaireau... Les terriers qui nous avaient demandé beaucoup de travail furent visités par des inconnus qui laissèrent sur place des longs bâtons. Dans quel but?

La recherche des marmottes fut une affaire difficile, ces régions étant très vastes. Grâce à des bons indicateurs, nous en avons retrouvé

dans une zone de lapiaz, à 1,2 kilomètre au sud. D'autres gagnèrent le versant nord et au nord-ouest, à environ 1,5 kilomètre du point de lâcher. Mais une autre prit résolument la direction du sud-ouest pour se fixer sous un gros rocher, dans une combe, sous le Mont Sâla, à quelque 12,5 kilomètres du point de départ!

Repeuplement aussi assuré par un privé

Cette marmotte solitaire avait attiré l'attention de M. Emile Bergundthal, amoureux de la nature et de la faune. Il fit le nécessaire, à ses frais, et réalisa un lâcher de six marmottes qui donna d'excellents résultats dans un biotope de toute beauté.

Troisième expédition

Le 18 août 1979, expédition mémorable en Valais, couronnée de succès avec six marmottes lâchées dans la région du Mont Sâla, montagne célèbre du parc Jura vaudois. Ainsi, ces petites Valaisannes devaient dire adieu aux alpages de la Barma, dominant la Grande Dixence, pour découvrir les combes et les lapiaz du Jura.

Pour nous, les «Jurassiens», que de beaux moments passés avec nos collègues valaisans! Nous avons été particulièrement impressionnés par l'habileté et l'engagement du garde Oscar Darbellay, un spécialiste des captures qui aurait certainement bien gagné sa vie dans le Grand Nord. D'autres personnalités remarquables que je me plais à citer: les gardes Michellod, Fournier, Dondénaz, Seppey et Riwalysky. C'est l'occasion de leur rendre hommage.

Comme dans toute opération de ce genre, il y a toujours des hauts et des bas, des bonnes et des mauvaises surprises. Ces modestes colonies évoluent, les animaux se déplacent, abandonnent des secteurs qui

paraissaient favorables pour se fixer dans d'autres endroits.

La prédation est un élément important, surtout depuis que l'aigle apparaît de temps en temps dans nos montagnes. Dernièrement, un lynx a été vu à proximité des terriers. Moi-même, j'ai observé plusieurs fois des renards très intéressés par les marmottes.

Un autre gros problème, ce sont les inondations des terriers. Les hivers rigoureux, avec encore au printemps de grandes quantités de neige, rendent le réveil et le premier «démarrage» bien difficiles. Il a même été nécessaire d'apporter à ski un fourrage salvateur.

Impensables aujourd'hui

Bientôt cinquante ans que les descendantes de la Combe de l'A et de la Grande Dixence animent nos pâturages du parc Jura vaudois.

Il est clair qu'aujourd'hui, ces opérations seraient tout simplement inconcevables. Les biologistes modernes, les puristes, considèrent que c'était une erreur d'amener ce rongeur des Alpes dans le Jura.

De même, les bouquetins chers à M. Quartier, selon eux, n'ont rien à faire au Creux-du-Van.

Je veux juste rappeler une chose. Ces opérations ont été menées à bien avec des moyens très modestes et n'ont pratiquement rien coûté aux finances de l'Etat. Ces bêtes attachantes ont procuré beaucoup de plaisir à une foule de randonneurs et d'amoureux de la nature. Elles ont permis de mettre un peu de vie dans des biotopes plutôt pauvres en présence animale. Je me souviens d'un berger et sa fierté de pouvoir observer «ses» chères marmottes sur son pâturage.

Peut-être étions-nous des farfelus, des idéalistes et des utopistes? Mais n'oubliez pas; ceux qui nous jugent aujourd'hui ont-ils réalisé que c'étaient ces mêmes personnes qui capturaient et lâchaient les castors et les chats sauvages?

Enfin, ce fut une belle entreprise d'équipe. Les surveillants auxiliaires ne ménagèrent pas leur peine pour creuser des galeries, aménager des terriers, collecter des observations, tout cela bénévolement. ■



LA CLASSIQUE TANT ATTENDUE

D'ABORD, UN SILENCE MAJESTUEUX...

Soudain, votre cœur bat la chamade ; dans les
broussailles, un bruit attire votre attention...

Vous serrez votre **BAR MK3 Composite Brown HC Adjustable** avec une saine impatience. Vous sentez que la
sortie de l'animal est imminente, que le fameux « passage
» aura lieu d'un moment à l'autre...

Il vous est si familier – et cependant,
il demeure si impressionnant !

Subitement, le gibier se présente à vous, à distance
idéale... Vous épauliez, vous suivez. Le geste est assuré ; le
souffle, retenu. Le rythme de vos tirs et les battements
de votre cœur se confondent en une parfaite harmonie.

Grandeur de l'instant.

—
Plus d'information sur browning.eu

BROWNING, POUR LES INITIÉS.

Arme:
BAR MK3 COMPOSITE BROWN HC ADJUSTABLE



—
Lieu:
SAINT-HUBERT, LIBIN - BELGIQUE




BROWNING

CHASSER AILLEURS

Trois jours en Tchéquie !

| Texte et photos *Alain Rossier*

UN COUP DE FIL, C'EST SI FACILE : «SALUT ALAIN, ES-TU LIBRE EN DATE DU... ? ALORS C'EST D'ACCORD, ON T'EMMÈNE EN TCHÉQUIE, VOIR LES BROCARDS AUX HEURES DE GAGNAGE ET, SI LE CŒUR T'EN DIT, TU POURRAS PEUT-ÊTRE EN PRÉLEVER UN !»



Une belle chevrette est apparue...

Cette sympathique entrée en matière sort du cœur de mes deux amis de chasse Pavel et Gigas, c'est son petit nom, avec lesquels nous partageons la chasse vaudoise depuis déjà plus de dix ans. Cette escapade annoncée fait

suite à celle du début de l'année, lors de laquelle j'ai découvert le sud du Portugal, pays d'origine de Gigas. Les deux compères aiment à chasser ensemble et prennent le temps d'aller voir ailleurs ce que la cynégétique peut leur proposer, si le gibier

s'y porte bien, et profitent aussi de passer de bons moments autour des tables des pays qu'ils choisissent. Je vais donc connaître un petit peu les «racines» de Pavel, tchèque d'origine, mais qui vit depuis longtemps en Suisse. Lui aussi a chassé avec

son père, dont il possède et utilise encore un des fusils, et reste attaché à cette activité qu'il sait apprécier à sa juste valeur. Si ces deux comparses connaissent bien leur sujet, s'ils sont de bons tireurs, il leur manque toutefois quelque chose qui m'apparaît primordial : un chien de chasse ! Certes, Pavel possédait bien deux cairns terriers, mais sur le terrain, les deux chiens n'ont pas montré un réel intérêt pour le gibier, peinaient beaucoup en forêt et surtout dans les milieux où les ronces entravent la quête des chasseurs pas forcément motivés ! Quelques essais peu concluants ont fini par faire comprendre à Pavel qu'il était difficile de traquer avec un chien sous chaque bras ! Enfin, l'important c'était bien de participer !

Il est temps de «prendre l'air»!

C'est donc par la voie des airs qu'il nous faut voyager pour Prague. L'embarquement n'est pas réellement immédiat, car l'enregistrement des armes passe par un contrôle de police, puis la police municipale se charge de les mettre en route. Dans la file d'attente, j'ai le sentiment que beaucoup de voyageurs ont compris,



Mon guide me fait visiter la forêt lors d'une approche matinale.

en regardant nos mallettes, que ces trois gaillards ne font pas partie d'un orchestre ! Après le contrôle obligatoire de nos «instruments», le passage au détecteur de métaux, il aura fallu tout de même presque deux heures pour que nous puissions bientôt prendre place dans l'avion ! Un sandwich à la confiture sorti tout droit d'un réfrigérateur, une heure et demie de vol et voilà que nous

atterrissons à Prague. Je vais poser le pied pour la première fois sur le sol tchèque. Pour Gigas et moi, il est facile de se faire comprendre des autochtones grâce à Pavel comme interprète. C'est bienheureux, car les gens parlent très vite et dans les mots ou les phrases qui défilent, je ne détecte aucun indice pour comprendre le sens de la conversation. Après avoir loué une voiture, Pavel

La République tchèque ou Tchéquie

Superficie : 78 870 km². Population totale : 10 578 880 âmes. Capitale : Prague, 1 246 780 habitants. Le pays passera sous la tutelle de la Maison de Luxembourg aux XIV^e et XV^e siècles. Il est qualifié de Pays de Bohême. En 1918, les Slaves de l'Ouest s'émancipent de la tutelle austro-hongroise et le nouveau pays devient la Tchécoslovaquie, qui disparaîtra le 1^{er} janvier 1993. Puis, le 14 avril 2016, les hautes autorités adoptent officiellement le nom court de Tchéquie, qui sera enregistré le 5 juillet 2016 par l'Organisation des nations unies. Les provinces de Bohême et de Moravie ont une subtilité linguistique entre elles. Le paysage tchèque n'est pas très varié, la Bohême est traversée par l'Elbe et la Vltava, et ce bassin est entouré de basses montagnes, les Sudètes incluant les Monts des Géants, le point le plus haut, le Snezka, culminant à 1602 mètres. La Moravie est plus montagneuse, elle est arrosée par la Morava, et abrite la source de l'Odra (Oder en allemand). Ces eaux s'écoulent vers trois mers, celles du Nord, de la Baltique et de la mer Noire. Le climat est tempéré, ce qui est un exemple d'influences continentale et océanique conjuguées.

nous emmène sur ce qui sera notre terrain de jeu pour les jours à venir. Nous rencontrons le responsable de la chasse dans une grande bâtisse qui abrite plusieurs bureaux. C'est en quelque sorte le centre administratif d'une grande chasse et d'un magnifique parc à gibier appartenant à l'Etat. Les deux entités s'étirent sur près de 6000 hectares! Des couloirs ornés de très beaux trophées de cerfs élaphe, de cerfs sika, de mouflons, de daims et autres animaux de chasse nous mettent vite dans l'ambiance. Nous recevons une licence de chasse tchèque et le responsable nous emmène vers notre hébergement.

Une belle surprise!

Nous suivons donc notre guide et empruntons une petite route qui serpente dans la forêt, avant de bifurquer sur une sente empierrée. Nous voilà devant un portail qui s'ouvre sur une clairière engazonnée, au centre de laquelle une bâtisse en bois, très soignée, nous servira de maison de chasse. Une solide hôtesse aux cheveux de feu nous souhaite la bienvenue et nous conduit à l'intérieur pour une visite des lieux. Une salle à manger coquette, de magnifiques trophées de cerfs ornant les parois, le tout très propre et accueillant. Un escalier en colimaçon monte à l'étage et deux chambres très bien aménagées peuvent loger trois personnes chacune. Cet environnement inespéré nous surprend un peu et comme l'on dit dans le canton de Vaud, nous voilà «dégus en bien»! Une légère collation nous est servie avant de repartir pour la visite d'un château royal, qui renferme une collection incroyable de trophées de toutes sortes. Sur les murs de deux longs couloirs, presque tous les gibiers, plume et poil, se côtoient et dessinent ainsi une tapisserie susceptible de faire enrager toutes les personnes anti-chasse. Mais on est là dans un autre monde, c'est aussi le reflet d'un autre temps. Nous retournons à notre gîte de chasse, changeons de tenue et sommes prêts pour un premier affût. Mon guide, fils d'un des deux gardes, m'emmènera pour les quatre affûts et, sans avoir parcouru un long chemin, nous entrons en forêt. Quelques centaines de mètres de marche et nous voilà au pied d'un mirador couvert, une échelle nous élève de 4 mètres environ. Mon champ de tir paraît être étroit, tout au plus large de 6 mètres, et cette ouverture s'étire sur 80 mètres environ. Sur la gauche, la forêt est plus dense et comme on m'a annoncé qu'un gros solitaire fréquentait les lieux, j'ai tendance à me focaliser dans cette direction, mais c'est à droite qu'une chevrette fait irruption. Elle se met à manger au sol sans trop se

HELION XP

Thermal imaging scope



Caméra thermique Pulsar HELION XP/QF

- Plage de détection jusqu'à 1800 m
- StreamVision (connexion des smartphones/tablettes iOS et Android)
- Batterie rechargeable B-pack
- Entièrement étanche (IPX7)

77405 Helion XP50 (2.5-20x)

- Particulièrement idéal sous les conditions de temps difficiles
- Résolution 640x480 Pixel, 17 μ m, 50 Hz
 - Distance jusqu'à 1'800 m
- CHF 4'700.00

Nouveauté: 77392 Helion XQ28F (2.3-9.2x)

- Résolution 384x288 Pixel, 17 μ m, 50 Hz
 - Distance jusqu'à 800 m
- CHF 2'500.00

Caméra thermique et ajout frontal (2 en 1)

76459 Core FXQ50

- Haute résolution 384x288 Pixel, 17 μ m, 50 Hz
 - Distance jusqu'à 1'800 m
- CHF 4'200.00



www.pulsar-thermal.ch Disponible auprès des magasins spécialisés!



OptiLink

presser avant d'entrer en forêt. Elle réapparaîtra encore trois fois avant qu'un brocard sorte à gauche. Il emprunte la trouée tranquillement sans se retourner, mais à 50 mètres il se plante au milieu de la percée et mon guide me donne son aval pour le prélèvement. Cela sera un brocard de 5 ans, portant six cors, c'est une sympathique entrée en matière. Pavel aura aussi saisi sa chance avec un chevreuil un peu plus âgé, alors que Gigas ne concrétisera pas sur un vrai beau mâle. La nuit sera courte, mais déjà j'ai mon content de souvenirs tchèques dans ma mémoire!

D'aventure en aventure...

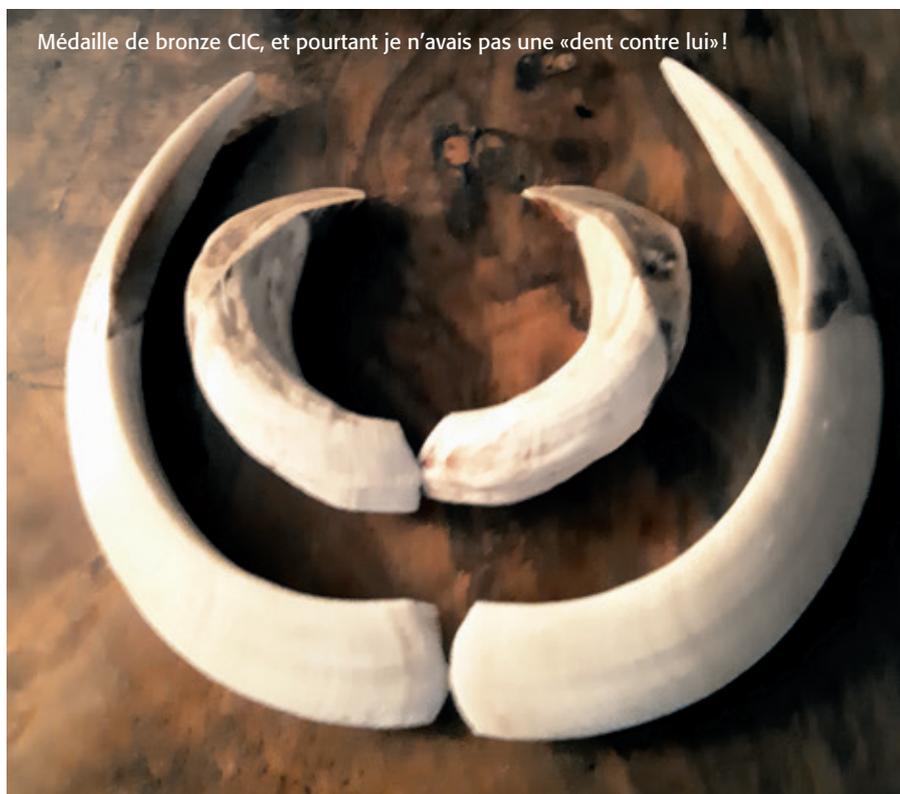
A 4 heures du matin, nos guides sont là pour nous véhiculer jusqu'à d'autres postes d'affût qui seront cette fois suivis d'une approche dans les grandes allées forestières. Notre mirador est situé en bordure de champs cultivés, mais en pleine forêt. Deux femelles de cerf sika vont se remettre à couvert dès notre arrivée pourtant discrète, une chevrette continue à brouter et disparaît à son tour, laissant la place à cinq lièvres qui alternent entre la dégustation

et le jeu. J'ai le temps de prendre quelques photos de ces capucins. Une autre chevrette casse la croûte pendant une grosse demi-heure, alors qu'un lièvre fait de même à quelques mètres d'elle. Une heure et demie de marche à pas de loup, de jumelage régulier, ne nous permettra pas d'être mis en présence de gibier. Mes deux collègues auront plus de chance, sans toutefois pouvoir tirer un quelconque animal. Le mauvais temps annoncé commence ses frasques dès 17 heures, des éclairs fendent l'horizon, le tonnerre gronde et la pluie tombe à seaux. Une heure plus tard, les éléments se calment et nous repartons pour un affût. Mon mirador est en pleine forêt, au milieu de grandes futaies de conifères et de hêtres. Le sol est couvert de grandes herbes, quelques buissons bas agrémentent le tableau et c'est à nouveau une chevrette qui se montre à une bonne centaine de mètres. De grosses gouttes de pluie martèlent le toit du mirador, la clarté du jour baisse et laisse place à la pénombre de la nuit qui s'annonce. J'ai le sentiment que je ne verrai rien de plus ce soir-là.

Sur ma gauche, une masse noire...

Alors que je me préparais à devoir quitter ce très bel endroit, mon guide me signale quelque chose à ma gauche et je vois de suite une grosse masse noire, à 60 mètres environ, qui me fait penser à un sanglier. En fait, c'est bien le dos d'un cochon et la bête semble être d'un certain poids. Elle se déplace lentement, la hure au sol, à la recherche de nourriture et n'a visiblement pas connaissance de notre présence. L'animal fait deux pas de plus et relève soudain la tête en nous faisant face. De toute évidence c'est un solitaire, car on aperçoit ses deux défenses et ses grès qui dépassent de sa gueule. Mon guide et moi prenons le temps de bien observer le sanglier qui doucement avance et se trouve maintenant dans de petits buissons qui le masquent complètement! D'un geste et d'un regard, le jeune homme me fait comprendre que je peux le tirer si j'en ai l'occasion. L'attente devient un peu stressante, car s'il ne se représente à découvert dans les cinq prochaines minutes, le sombre de la forêt ne me permettra plus de tenter le tir. Les buissons remuent tout à coup, l'animal avance mais passe derrière le tronc d'un gros hêtre, j'en profite pour préparer mon arme et viser l'endroit où il devrait réapparaître. D'abord, c'est le bout du groin que se dévoile, puis la tête entière et une partie de l'encolure, il est grand temps de tenter un prélèvement. Le kailer accuse un poids de 99 kilos et son trophée est classé médaille de bronze CIC!

Lors du dernier affût, une belle chevrette est apparue. Merci les amis de m'avoir permis de vivre ces émotions tout en découvrant un petit bout d'un pays dont la chasse fait partie de la culture. ■



Médaille de bronze CIC, et pourtant je n'avais pas une «dent contre lui»!

PASSION CHASSE

La traque

| Texte et photos *Théa*

LA RELATION ENTRE LE CHIEN ET SON MAÎTRE EST INIMITABLE ET CHACUN LA VIT À SA MANIÈRE. CHAQUE TRAQUE EST DONC UNIQUE, DE MÊME QUE L'ÉMOTION QUI EN RESSORT LORSQUE LE SANGLIER APPARAÎT.

Quelle folie! Invraisemblable cette maladie! Vouloir trouver le sanglier... Connaissez-vous les biotopes où ils aiment se reposer? Des tailles constituées de petits arbres vigoureux qui fouettent à mesure que vous avancez! Mais qu'importe puisque l'objectif est de voir le gibier!

Qu'importent ces ronciers, à quatre pattes parfois pour les traverser!

Qu'importent ces zones impraticables: tout est possible quand on le veut!

La chasse: facile, pépère, à attendre sur le bord que la bête noire passe: oui. Mais qu'en est-il de celui qui traque au milieu de ce fourbi?

Progression difficile

Jamais je n'avais eu l'occasion de vivre cela. Et loin de moi l'idée que c'était dans ce type d'endroit qu'il fallait se frayer un sentier!

Le chien slalome, passe, court, file, revient mais nous, pauvres humains, qu'avons-nous comme atouts pour avancer dans ce petit bois fou?!?

Nos mains pour se cacher le visage. Elles ne suffisent cependant pas à éviter d'être malmenés! Certains des petits chênes, qui me dépassent à peine, se faufilent entre mes doigts et atterrissent fortement



sur mes joues, mes yeux ou mes oreilles. Je ne me fais pas à ce désagrément... Même si je fais très attention, rien n'y fait, les joncs indomptables se redressent violemment: et pan!

Dans cette progression, il faut également éviter de s'aider d'une aubépine pour avancer, histoire de ne point se blesser. Sans parler des

ronces qu'il faut enjamber, démêler parfois car elles se sont agrippées. Des minutes écoulées à se dépatouiller. Le chasseur dégrossit le chemin; il n'en reste pas moins que je dois accélérer mes foulées pour le rejoindre, une fois libérée.

Nous sommes peu de choses à côté du ventre à terre qui rayonne pour trouver les sangliers!



Chien exposé

Néanmoins, fusil à l'épaule, le chasseur est prêt à devoir défendre son chien! S'il l'entend aboyer, il donnera tout pour avancer au plus vite, le rejoindre et, si besoin, le protéger des suidés! Plusieurs des traqueurs à quatre pattes de l'équipe se sont déjà fait trouer. Recousu, cette expérience l'a raffermi, lui a appris ou l'a découragé selon le chien et son impétuosité.

Dans le cas précis, le maître ne sait pas comment réagira son chien cette fois, vu qu'il a été opéré suite à la dernière rencontre avec un sanglier. Il est d'autant plus attentif pour préserver son animal de compagnie – chez lui couché au pied du lit. La relation entre le chien et son maître

est inimitable : chacun la vit à sa manière. Toute traque est donc unique.

Son chien tourne partout, le bruit de la clochette permet de le suivre. A certains endroits, nous pouvons voir la taille en contre-bas et déterminer le chemin du chien en suivant le son qu'il émet. D'abord stoppé par une motte de terre enherbée, le grelot fut dégagé dès la traque commencée. Le canidé ne sait pas où les suidés sont couchés et donc il cherche comme nous. Son odorat lui permet cependant d'aller où les sangliers auraient fini par passer dans la nuit.

Physique à toute épreuve

Dans cette taille, la faune habite sans aucun doute. Laisses de

sangliers, moquette de chevreuils et boulettes de lièvres sont visibles deci delà. Nous voyons des bauges et des couches récentes mais elles ne sont malheureusement pas de la veille. A force de voir le chien aller partout et ne rien aboyer, nous commençons à croire que les sangliers ont choisi un autre endroit pour la nuit.

Ereintée, je m'arrête auprès d'un chasseur posté. Aujourd'hui on ne trouvera rien, mais qu'en aurait-il été si, quelques pas plus loin, le traqueur les avait levés?

C'est un physique à toute épreuve que je dois me constituer si je veux suivre ces traqueurs et espérer, un jour, voir un sanglier au ferme grâce au chien qui l'aura déniché. ■

INTERVIEW

«Il n’y a pas de bons ou de mauvais animaux»

| Propos recueillis par *Vincent Bürgy* | Photos *Gruppe Wolf Schweiz*

BÊTE NOIRE DES ÉLEVEURS D’OVINS, LE LOUP COMPTE AUSSI DES SOUTIENS. DAVID GERKE, BERGER, CHASSEUR ET PRÉSIDENT DU GROUPE LOUP SUISSE, EN EST UN.



David Gerke n'est pas facilement joignable. Et pour cause, le Soleurois passe une bonne partie de son temps en forêt ou en montagne. Dans ces deux environnements, il peut soit pratiquer la chasse, l'une de ses activités favorites, ou exercer sa profession de

berger. De retour à la ville, le trentenaire reprend néanmoins son rôle de président du groupe Loup Suisse.

Occasionnellement sous les feux des projecteurs outre-Sarine, l'association menée par l'ancien étudiant en géographie et en biologie n'hésite pas à se faire remarquer. A la fin

2013, les défenseurs du loup avaient notamment offert une récompense de 10 000 francs pour identifier la personne ayant abattu illégalement un loup à Tamins (GR). Cinq ans après ce coup d'éclat, David Gerke poursuit sans répit son activité de défense de cet animal.



Les opposants au loup font valoir que cet animal cause des dégâts et fait peser une grosse pression sur les éleveurs. Que répondez-vous ?

David Gerke: C'est effectivement le cas. La pression que fait peser le loup sur les bergers et les agriculteurs est importante. Cependant, il existe des mesures pour protéger le bétail et éviter que des animaux ne soient tués par le loup. Les chiens de protection des troupeaux, les clôtures électrifiées, la présence de personnes: tous ces moyens existent et peuvent être mis en place. Ils sont aussi soutenus par la Confédération et par les départements cantonaux en charge de ces questions. Leurs coûts sont donc couverts.

Cela ne change toutefois rien au fait que le loup ne jouit pas d'une bonne image et que certaines personnes en ont peur. Est-ce compréhensible ?

Je comprends ces craintes et je trouve même logique qu'un éleveur

soit opposé à la présence du loup. J'ai de la compréhension pour sa situation, car c'est dans son intérêt de protéger et de garder ses bêtes. C'est également compréhensible que des gens se trouvant confrontés à l'arrivée du loup dans une région soient gagnés par l'incertitude. Leur crainte pour leur sécurité est aussi normale. Il existe toutefois des solutions pour que l'on puisse vivre avec le loup, sans pour autant devoir complètement éradiquer cet animal.

Ces solutions ont pourtant un coût. Des frais trop élevés, diront certains...

Il est évident que les coûts de protection des troupeaux doivent être pris en charge. La Confédération et peut-être aussi les Cantons peuvent aussi y contribuer davantage. Ces coûts sont d'ailleurs très facilement calculables. En ce moment, les frais de protection des troupeaux s'élèvent à 3 millions de francs en Suisse. C'est un montant peu important, surtout si l'on com-

pare aux montants consacrés par la Confédération à l'agriculture. Même si la Confédération devait consacrer 3 millions de plus à ces mesures, cela resterait toujours un montant peu élevé en comparaison de son budget global. Ma position est donc que ces coûts, permettant au loup de rester, sont tout à fait raisonnables et finançables.

Vous estimez que chaque animal a sa raison d'être et cela inclut le loup. Est-ce que cela ne se fait pas aux dépens des éleveurs ?

Le loup a dans tous les cas le droit d'être là. En effet, il était déjà là auparavant en Suisse, avant d'être éradiqué au XIX^e siècle. C'est un animal indigène qui a fait son retour dans notre pays. Ce caractère indigène lui donne donc le droit d'exister en Suisse. De plus, comme société, nous devons essayer de vivre au mieux avec cet animal.

En tant que berger, avez-vous déjà subi des attaques du loup ?

Mon emploi saisonnier m'amène en effet à m'occuper de troupeaux dans le canton des Grisons. Je travaillais auparavant en Valais. Dans tous les cas, je n'ai jamais subi de dégâts de la part du loup. Cela fait pourtant douze ans que j'ai commencé cette activité. Au début, je n'avais pas de protection du troupeau. J'aurais donc pu être malchanceux et subir des attaques du loup. A l'heure actuelle, je m'occupe d'un troupeau avec des chiens de protection et ça fonctionne.

Le groupe Loup Suisse est très actif et n'hésite pas à faire des coups médiatiques. Pourquoi avoir adopté cette stratégie ?

Le mouton et le loup sont pour moi tous deux importants et intéressants. Cet intérêt partagé pour le loup et les ovins est venu simultanément. Je ne me suis pas intéressé en premier lieu au loup, puis au mouton. Il a toujours été clair pour moi qu'il y a de la place pour l'un et l'autre. Mon engagement pour le groupe Loup Suisse a donc débuté, parce que j'avais de la peine vis-à-vis de la politique menée contre le loup. Cette image contestée du loup m'a incité à me mobiliser. Il n'y a pas de bons ou de mauvais animaux dans la nature. La nature est simplement la nature. Il y a donc des prédateurs cherchant à se nourrir, de la même manière que je suis aussi un

prédateur. J'ai donc toujours eu la conviction qu'une cohabitation était possible avec le loup.

Votre objectif est donc de donner une voix au loup, notamment sur le plan politique. Est-ce exact ?

Absolument. En principe, les animaux ne peuvent pas s'exprimer. Des paysans ou des protecteurs des animaux se mobilisent en faveur des troupeaux. Les animaux sauvages ont aussi besoin d'une organisation défendant leurs intérêts. A cet égard, nous collaborons beaucoup avec Pro Natura, mais nous pourrions faire encore davantage. ■

Régulation du loup sous certaines conditions



En ce moment, la Suisse compte environ quarante-cinq loups. Est-ce trop ou pensez-vous que cette population peut encore se développer ?

David Gerke : La Suisse a encore de la place pour de nombreux loups. Il y a notamment quatre meutes, dont deux en Valais, une au Tessin et la dernière est dans les Grisons, mais la plus grande partie du pays n'a toutefois aucun loup. Ces espaces peuvent encore être colonisés. Les conditions pour que le loup s'y installe sont en effet réunies, avec la présence de faune sauvage et la possibilité de pouvoir se retirer dans certaines zones. Il n'a pas besoin de plus. On trouve notamment cela dans les Alpes et dans le Jura. Le loup pourrait donc s'y installer.

Vous vous opposez donc à toute régulation du loup ?

Ce n'est à mon sens pas nécessaire, à part dans certaines situations. Il se peut effectivement que l'on doive abattre un loup. C'est le cas si un animal est malade, si l'un d'eux apprend à contourner les mesures de protection des troupeaux ou lorsqu'un loup représente une menace pour la population. Ce sont donc des cas particuliers. La majorité des loups ne présente toutefois aucun problème et ne doit pas être régulée.

La révision de la Loi sur la chasse est actuellement débattue sous la coupole fédérale et le loup pourrait être plus facilement chassé. Qu'en pensez-vous ?

C'est un mauvais signal et c'est inutile. Il doit effectivement y avoir des possibilités d'abattre les loups posant problème, mais ces solutions existent déjà aujourd'hui et sont utilisées. Ce que propose le Conseil des Etats va, selon moi, beaucoup trop loin. Il est toujours possible que le Conseil national revienne sur cette décision. Avec d'autres associations de défense de l'environnement et de protection des animaux, le groupe Loup Suisse est toutefois prêt à soutenir le dépôt d'un référendum contre ce projet.

RÉCIT

«C'est blanc à l'infini, il fait froid, je me sens perdu»

| Texte et photos proposés par *Eric Joly*

DANS UN RÉCIT PUBLIÉ PAR NOTRE CONFRÈRE FRANÇAIS, *VOYAGES DE CHASSE*, UN GUIDE DE GRANDE CHASSE RACONTE COMMENT IL A FINI PAR PRÉLEVER SON OURS BLANC. UNE CHOSE EST SÛRE : IL FAUT UN MORAL EN ACIER TREMPÉ ! EXTRAITS.



Direction le Canada, à 100 km du pôle Nord, à Grise Fiord. C'est la communauté inuite la plus au nord et la plus petite: cent vingt habitants. Trois jours de

voyage depuis le Maroc où je réside, une grande aventure.

Tom, mon guide inuit, m'attend sur la piste et me conduit dans une modeste maison d'hôte pour vérifier

mon matériel. Avec mon équipement polaire, je pèse 20 kilos de plus, sans compter le fusil, un vrai calvaire pour marcher. Je glisse tous les vingt mètres car mes bottes sont en peau



sans semelles dures. Quant à l'odeur qui m'enveloppe, il faut s'y faire...

En avril, il fait jour 24 heures sur 24, impressionnant. On voit le soleil nous tourner autour, sans jamais disparaître.

Vers 20 heures, nous partons en traîneau. Celui-ci est tiré par douze chiens, des bêtes féroces! Impossible de les caresser, ils ont été élevés à la dure. Un autre traîneau nous suit avec l'équipement, tente, nourriture et sacs.

Nous sommes donc trois hommes, le guide, l'assistant sur l'autre traîneau et moi-même, perdus dans l'immensité. Dehors il fait -27 degrés (...).

Pour déjeuner, on sort de la tente couper de la viande congelée. Il y

PUBLICITÉ



LESDIX
ARMURERIE

WWW.ARMURERIE-LESDIX.CH

Rte de Chandoline 25 A | Bat. Galantica 4 - 1^{er} étage | CH-1950 Sion

T./F.+41 (0)27 203 60 07 | M.+41 (0)79 337 77 45 | lesdixsarl@bluewin.ch

a le choix: du bœuf, du morse, de l'ours, du caribou... Pour boire, il faut faire bouillir de l'eau et l'avaler rapidement, car à -7 degrés sous la toile, tout gèle.

Une semaine passe. L'équipe, de plus en plus fatiguée, voit des ours mais impossible de les approcher. Le onzième jour de chasse, enfin un ours...

Il ne nous a pas vus. Il chasse. Sa taille est très moyenne, mais c'est un vieux mâle. On voit sur son museau les traces de combat. C'est un solitaire. Je ne fais pas le difficile, c'est presque la fin de la chasse et je dis à Tom que je veux le tirer: on approche tout près, à une trentaine de mètres en rampant sur la glace. Je regarde cet ours dans mes jumelles et je profite de ce moment. J'ai traversé la moitié de la planète et je veux savourer. Au bout de quelques secondes, l'ours décide de marcher et vient de trois quarts



vers nous. Mon arme est chargée et je suis prêt. Il s'arrête à 15 mètres et nous regarde, son instinct l'a mis en éveil. J'en profite pour tirer et le touche un peu bas. Je fais feu à nouveau et il s'écroule. Je suis très ému,

je m'approche de l'animal et réalise combien il est impressionnant. C'est un vieil ours, il est maigre, ses dents sont cassées. C'est un prélèvement parfait. ■

Une chasse sous contrôle des populations autochtones

Au Canada, en Alaska et au Labrador, les natifs contrôlent la chasse à l'ours. Les quotas sont minces mais plus importants qu'il y a une dizaine d'années. Ce sont cinq à six cents animaux qui sont prélevés par des chasseurs inuits et amérindiens du Canada, dont la moitié au Québec.

L'animal – obligatoirement un mâle – est chassé pour le trophée et sa fourrure tandis que sa viande est abandonnée sur la banquise. Il est obligatoire de chasser avec un attelage de chiens sous la conduite d'un guide local. La chasse est très encadrée, et régie par l'Accord international sur la conservation des ours blancs et leur habitat, passé entre le Canada, la Russie, les États-Unis, le Danemark et la Norvège en 1973.

Au Québec, l'Etat accorde annuellement des quotas à chaque village inuit. De plus, les chasseurs autochtones ont l'autorisation d'attribuer un certain nombre de permis à des chasseurs sportifs non résidents. Le tir d'un ours blanc au Québec coûte 20 000 euro, une somme qui représente une source très importante de revenus pour les petits villages du pays.

Au Canada, les gains réalisés avec la chasse sportive guidée et la vente des peaux sont estimés à plus d'un million de dollars par an.

Aujourd'hui, la chasse à l'ours blanc fait partie d'une gestion normale et parfaitement compatible avec l'évolution des populations. Cela n'a pas empêché les guides inuits de se faire insulter sur les réseaux sociaux quand ils publient les photos de leurs prises.

POSTER : OURS BLANC

Comment se porte l'ours blanc ?

| Texte Eric Joly | Photo Henry Ausloos

ESPÈCE AU STATUT PRÉOCCUPANT SELON LE COSEPAK ET VULNÉRABLE POUR L'UICN, L'OURS BLANC NE SE PORTE PAS SI MAL. SA POPULATION ESTIMÉE ENTRE VINGT ET TRENTE MILLE SPÉCIMENS ÉVOLUE AUTOUR DU CERCLE POLAIRE ARCTIQUE, ENTRE RUSSIE, NORVÈGE, GROENLAND, ALASKA ET CANADA QUI COMPTE DEUX TIERS DES INDIVIDUS.

Entre huit et dix mille ours blancs occupaient l'Arctique dans les années cinquante, et probablement seulement cinq mille vingt ans plus tard. Au vu de ce déclin plus que préoccupant, les pays concernés par la présence de l'*Ursus maritimus* ont pris des mesures drastiques de protection, notamment l'arrêt de la chasse non réglementée et l'institution de quotas de prises. Celles-ci ont rapidement porté leurs fruits et depuis, les populations sont en expansion.

S'il reste toujours difficile pour les spécialistes d'estimer précisément le nombre d'ours blancs, le consensus actuel parle de vingt à trente mille animaux vivants, soit un nombre cinq à six fois plus important qu'il y a quarante ans.

Quid du réchauffement climatique ?

Ainsi, l'impact du réchauffement climatique sur l'espèce ne semble pas réellement notable. Et si l'animal, symbole de l'Arctique, est souvent pris à partie pour parler des conséquences du déclin de la banquise, il apparaît qu'à plusieurs

reprises, les informations diffusées n'avaient aucun rapport avec une situation réelle.

En août 2015, la photographe Kerstin Langenberger avait publié la photo d'un ours blanc famélique pour suggérer que le réchauffement climatique, en réduisant la banquise, le faisait mourir de faim. Après investigation, il est apparu que ce qui condamnait l'ours était une blessure à la patte avant gauche, qui n'avait rien à voir avec l'évolution de son habitat.

En décembre dernier, une autre image d'un ours famélique, tirée d'une vidéo, faisait le tour du monde, avec partout le commentaire que l'état de l'ursidé était dû aux conséquences du réchauffement climatique, un constat qui a démontré le manque de rigueur dont ont fait preuve de nombreux journalistes et militants, qui ont clairement manqué d'investiguer sur le cas devenu emblématique.

Jeff W. Higdun, biologiste spécialiste des ours polaires, s'est exprimé sur la photo et a relevé qu'il était affamé «en raison de problèmes de santé, potentiellement un cancer

des os». Les ours tombent malades comme les cerfs, les renards ou les mulots, rien à voir avec la situation climatique.

Populations en bonne santé

Aujourd'hui, les études norvégiennes ne montrent nulle régression d'ensemble et les canadiennes non plus. Selon Judith Crockford, professeur de zoologie à l'Université de Victoria en Colombie britannique, plusieurs populations en excellente santé sont relevées dans les zones décrétées les plus difficiles par l'USGS : la baie d'Hudson occidentale, les mers de Chukchi et de Beaufort, la mer de Barents.

Le retrait de la banquise a cependant une influence sur l'espèce, et les populations s'aventurent sur le continent pour prospérer. Todd Atwood, biologiste au Centre scientifique de l'Alaska, a relevé l'abondance de nourriture disponible sur les terres. Près de la ville de Barrow par exemple, alors qu'aucun ours n'avait été vu durant vingt ans, les observations sont aujourd'hui nombreuses et huitante-deux animaux ont pu être décomptés en 2017. ■







SOMMAIRE

DIANA ROMANDE

Commission intercantonale
des trophées 28

CHASSESUISSE

Assemblée des délégués
de ChasseSuisse 29

La Loi sur la chasse -
une bonne base 34

CCC

Exposition CAC de Viège VS 35

FRIBOURG

Hommage à Jean-Louis Aubry 37

FFSC: les actualités
de juin-juillet. OPlan 2018 38

VALAIS

Examens chiens de recherche
(rouge), samedi 30 juin 2018
La Duay/Soulalex 40

VAUD

Essartage et entretien
des vernes 2018 41

Dates des comptages
des tétras-lyre 41

MÉMENTO

MANIFESTATION

PETITES ANNONCES

PRÉSIDENTS DES SECTIONS

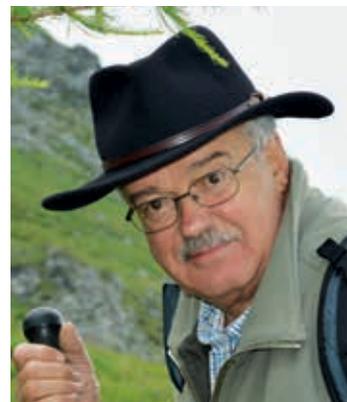
CORRESPONDANTS

ÉPHÉMÉRIDE

LE BILLET DU MOIS

La relève

Elle est connue des militaires dans tous les pays du globe lorsqu'il s'agit de permuter les valeureuses sentinelles montant la garde en uniforme. Celle-là n'est pas problématique car l'obligation de servir fait partie de nos usages. Elle est connue des politiciens lorsqu'il convient de remplacer, au pied levé ou non, un élu défaillant ou obligé par le temps qui passe de céder son siège. Il y a pléthore de candidats pour certains postes, mais en même temps les difficultés à trouver des successeurs pour certains exécutifs deviennent récurrentes. Elle est connue dans la société lorsqu'il devient nécessaire de pourvoir au remplacement de tel ou tel président, secrétaire ou caissier. En assemblée, moult prétendants se profilent par des interventions tous azimuts mais déclinent toutes propositions d'assumer une responsabilité exposée. La relève s'amenuise! Les domaines de la faune et de la chasse ne sont pas épargnés par cette tendance, même si les exceptions à la règle sont plus fréquentes que dans d'autres secteurs. Il n'y a qu'à parcourir forêts et montagnes en cours de printemps pour se réjouir d'une relève assurée. Les faons suivent leurs mères, les cabris gambadent et sautillent gaiement sur les névés, voilà de quoi nous dire que la faune échappe au phénomène de l'absence de relève. Mais il faut bien déchanter parfois et de plus en plus fréquemment. En fin d'été ou début d'automne, la jeune descendance a fondu pour certaines espèces en danger permanent alors que pour d'autres catégories, mieux armées, l'abondance se dessine. Diana Romande a trouvé un digne successeur à sa présidence, la revue *Diana Chasse et Nature* s'est dotée d'un jeune et fringant professionnel pour assumer la rédaction en chef. Tout cela est très réjouissant! Mais cela sera-t-il suffisant? La relève ne va-t-elle pas s'éroder au fil du temps, comme partout ailleurs? La récente réunion des contributeurs et correspondants de la revue a révélé une moyenne d'âge qui ferait rougir le coach de notre équipe nationale de football. Certes, l'expérience, le talent, la passion, en somme les compétences de ces rédacteurs ne sont pas mises en doute. Dans la durée, leurs performances régulières sont certainement moins aléatoires que celles du team du ballon rond. Pourvu que cela dure... Toutefois, l'équipe junior peine à sortir du bois. Tout comme l'équipe féminine d'ailleurs! Alors allez-y! Laissez votre envie se manifester pour le régal de nos lecteurs. Vous n'y trouverez que du plaisir.



Chasie

DIANA ROMANDE

Commission intercantonale des trophées

Un grand merci à Christian Lüthi et à toute son équipe pour l'organisation de la taxation des trophées 2017 en

terre jurassienne. Pour clôturer cette taxation 2017 voici le classement des cinq premiers de chaque catégorie. La prochaine

taxation sera organisée par nos amis valaisans. ■

*Pour la commission:
Daniel d'Epagnier*

CLASSEMENTS CIC 2017**Chamois mâle**

Classement	N°	Nom et prénom	Diana	Canton	Points	Médaille
1	433	Pretot Vincent	Le Locle	NE	113.05	Or
2	304	Pasche Bernard	Echallens	VD	111.20	Or
3	3	Seitert Grégoire	Sarine	FR	109.85	Argent
4	303	Messori Yves	Alpes vaudoises	VD	108.78	Argent
5	130	Nellen Anton	Visp	VS	108.55	Argent

Chamois femelle

Classement	N°	Nom et prénom	Diana	Canton	Points	Médaille
1	351	Branco Christophe	Echallens	VD	107.18	Or
2	6	Mooser Michel	Gruyère	FR	103.81	Argent
3	157	Henzen Raphaël	Westl. Raron	VS	102.44	Argent
4	7	Wicht Christophe	Glâne	FR	102.02	Argent
5	3	Bastien Jean-Luc	Glâne	FR	101.84	Argent

Chevreuil

Classement	N°	Nom et prénom	Diana	Canton	Points	Médaille
1	310	Jaquet Louis	Lausanne	VD	148.88	Or
2	315	Reigier Philippe	Orbe	VD	141.53	Or
3	5	Favre Didier	Veveyse	FR	135.88	Or
4	103	Castanheira Joao-Paulo	Leuk	VS	133.38	Or
5	212	Dobler Etienne	Delémont	JU	132.90	Or

Cerf élaphe

Classement	N°	Nom et prénom	Diana	Canton	Points	Médaille
1	109	Lambiel Marcel-Gérard	Martigny	VS	188.48	Or
2	104	Defago Luc	Illiez	VS	188.41	Or
3	112	Marclay René	Illiez	VS	187.18	Or
4	305	Berdoz Jean-Michel	Pays-d'Enhaut	VD	184.64	Or
5	101	Bornet Mélanie	Nendaz	VS	181.92	Or

Sanglier

Classement	N°	Nom et prénom	Diana	Canton	Points	Médaille
1	236	Maillat Olivier	Delémont	JU	114.40	Bronze
2	240	Mischler Alain	Clos du Doubs	JU	108.10	
3	103	Taramarcaz Raoul	Martigny	VS	106.95	
4	241	Fueg Gérald	Delémont	JU	106.35	
5	105	Morisod Samy	Illiez	VS	105.80	

Têtes bizarres

Classement	N°	Nom et prénom	Diana	Canton
1	421	Montemagno Massimo	La Chaux-de-Fonds	NE

CHASSESUISSE

Assemblée des délégués de ChasseSuisse

L'Assemblée des délégués de ChasseSuisse 2018 s'est tenue le 9 juin à bord de la péniche-restaurant *Le Corsaire* sur le lac de Neuchâtel. Le président Hanspeter Egli a ouvert la séance à 10h15, alors que le bateau quittait Yverdon-les-Bains pour une croisière de cinq heures.

Jean-Daniel Carrard, syndic d'Yverdon-les-Bains, a souhaité la bienvenue dans la deuxième ville du canton de

Vaud. Il a rappelé que la préservation de la biodiversité dépend aussi bien de la responsabilité des autorités cantonales et com-

munes que de diverses associations, dont celle des chasseurs du canton qui participent pleinement à la gestion des réserves

naturelles et au maintien d'un milieu naturel équilibré.

Il a évoqué la problématique du castor et le projet d'un nouveau port dans le cadre d'une amélioration du lien ville-lac.

Jean-Claude Givel, membre du comité, a souhaité la bienvenue aux délégués et présenté le déroulement de la journée au nom de la section organisatrice, Sainte-Croix. En charge de l'activité politique de ChasseSuisse, il saisit l'opportunité de son moment de parole pour rompre une lance en faveur du Cercle cynégétique, dont la mission est la mise en œuvre de projets en faveur de la faune sauvage et de son habitat naturel. Et de suggérer à tous les chasseurs helvétiques de s'acquitter de CHF 100.– afin que le Cercle cynégétique puisse disposer des 3 millions indispensables au financement des activités et des actions de ChasseSuisse et, parlant, à la défense de la chasse!

Hanspeter Egli, président, a également souhaité chaleureusement la bienvenue aux participants de cette 10^e Assemblée des délégués de ChasseSuisse. Fidèle à son habitude, il a présenté sa vision de la défense de la chasse d'une manière aussi détaillée que précise.

Il a notamment évoqué: la montée d'idéologie extrême qui concerne la chasse et globalement les animaux. Il a relevé l'importance pour les chasseurs de défendre les valeurs qui contribuent au bien de notre société depuis le siècle des Lumières, et de s'opposer à toutes les idéologies dogmatiques extrêmes qui méprisent la dignité humaine. Et de citer Nietzsche: «Les dogmes sont les ennemis de la vérité!»

Il a conclu en réaffirmant que ChasseSuisse s'est toujours engagée pour une chasse éthique et respectueuse des droits des animaux, ainsi que pour toutes les formes de chasse.

Rapports annuels
Les différents rapports annuels ont été annexés à l'invitation à l'Assemblée des délégués. Ils ont tous été acceptés par cette dernière et sont consultables sur www.chassesuisse.ch ou disponibles auprès de info@chassesuisse.ch.

Les parties essentielles sont résumées ci-après.

Hanspeter Egli a présenté un rapport présidentiel très détaillé

- Le comité directeur s'est réuni à cinq reprises et la séance estivale a été l'occasion de rendre visite à la Fédération de chasse uranaise.

Ont également été évoqués:

- Les conséquences pour la chasse de la loi modifiée sur les denrées alimentaires. ChasseSuisse a élaboré une prise de position pour son traitement ultérieur par le Parlement.
- Les prises de position du comité directeur concernant l'initiative «Wolf fertig lustig!» et la modification de la LChP f ainsi que les tensions entre la Fédération valaisanne et ChasseSuisse.
- Le droit sur les armes, la gestion du lynx, l'usage et la formation de chiens de chasse, la protection des zones de tranquillité du gibier, la gestion des sangliers, les relations publiques et le renouvellement du comité directeur.
- La question du statut de pro-

tection des grands prédateurs, et la nécessité d'accorder une marge de manœuvre pour la régulation.

- La fusion des fondations «Naturschutz und Wild» de ChasseSuisse, «Naturland Schweiz» du SPW et le Cercle cynégétique suisse en une nouvelle fondation à but non lucratif et financièrement performante. Cette fondation doit continuer à poursuivre les objectifs fixés et permettre de collecter des dons exemptés d'impôts.
- Les diverses initiatives relatives à la chasse, et la nécessité pour les chasseurs de s'engager de plus en plus sur le plan cantonal. Les cantons fortement urbanisés, mais aussi les cantons ruraux, doivent relever des défis cynégétiques d'envergure.
Peter Zenklusen a rapporté sur la biodiversité et les espaces vitaux
- Les différentes assemblées des fédérations cantonales de chasse sont toujours très importantes à ses yeux. Elles prouvent l'enthousiasme de chacun. Il a évoqué l'importance de communiquer de façon convaincante les actions à la population qui ne chasse pas.
- La décision du Parlement de Thurgovie concernant l'interdiction de la chasse au terrier est regrettable et représente un partielle pour les opposants à la chasse!
- La réunion annuelle du groupe de travail «Grands prédateurs» a démontré à quel point les opinions divergent de celles d'autres organisations de protection de la nature quand il est question d'interventions



dans les populations de lynx ou de loups.

- La mise en valeur des zones protégées et l'aménagement de corridors faunistiques suprarégionaux concourent à la protection de la biodiversité autochtone de la faune.

Franco Scodeller a rapporté sur la collaboration avec les organisations qui poursuivent les mêmes objectifs que ChasseSuisse

- Actuellement, un groupe de travail (OFAC, OFEV, CDPNP, KWL/CSE, ChasseSuisse et bien d'autres encore) s'occupe au niveau national de l'élaboration d'une fiche technique «Drones et protection du gibier». La parution est prévue en 2018.
- ChasseSuisse s'est affiliée comme membre collectif lors de l'assemblée constitutive de l'association «Schwarzwildgewöhnungsgatter» (enclos permettant aux chiens de s'habituer aux sangliers). Martin Peter a été élu président de cette association.
- Le groupe de travail pour la

forêt «Arbeitsgemeinschaft für den Wald» prévoit l'achèvement du «Waldknigge» (règles de bienséance en forêt) en 2018, en tenant compte des préoccupations spéciales des chasseurs.

- Dans notre prise de position, nous rejetons, pour des raisons de principe, la modification de la Loi sur la chasse pour se conformer aux Directives européennes sur les armes.

Adrian Zumstein s'est exprimé sur la collaboration avec les membres A de ChasseSuisse

- Les échanges réguliers entre le comité directeur de ChasseSuisse et ses membres A ont pu être prorogés l'année dernière.
- Outre l'envoi régulier de newsletters, ce type de contact direct a fait ses preuves. ChasseSuisse peut ainsi transmettre des informations actuelles et «prendre la température en direct».
- La conférence annuelle des présidents est devenue une

plateforme d'information et d'échange importante. Elle remporte un franc succès.

David Clavadetscher, directeur de ChasseSuisse, a parlé des corridors faunistiques

- ChasseSuisse organise depuis trois ans le groupe de réflexion sur les corridors faunistiques avec Pro Natura et les cantons d'Argovie, Soleure, Lucerne et Schwyz. Les autorités sont confrontées à des résistances, notamment du monde agricole.
- La chasse et le tir sélectif d'animaux est un thème discuté de façon controversée. Une partie de la population ne comprend plus l'utilité et la pratique de la chasse. Avec le manuel *Treffpunkt Jagd*, SILVIVA dispose d'une base pour de bonnes relations publiques cynégétiques et pour présenter la chasse, la faune sauvage et la forêt à différents groupes cibles.
- L'importance de disposer d'un réseau de chasseresses et de chasseurs bien formés pour établir des relations publiques et pour une éducation environnementale axée sur la nature.

Les chasseresses et chasseurs formés peuvent mettre en pratique des relations publiques cynégétiques en fonction des groupes cibles et des thèmes. Des moyens pour contribuer à améliorer l'image des chasseurs suisses ont été préparés pour eux. Des informations sont disponibles auprès de :
Fondation SILVIVA
Christian Stocker
Jenatschstrasse 1
CH-8002 Zürich
Tél. +41 44 291 21 91
info@silviva.ch



Différents liens :

www.treffpunktjagd.ch

www.silviva.ch/jagd

www.jagd.ch

Fonds du cercle cynégétique

En 2017, les recettes totales se sont élevées à CHF 11 003.30. Le fonds du cercle cynégétique a été financé au total par cinquante et une personnes et institutions. Il se monte aujourd'hui à CHF 43 000.-. La commission en charge du fonds et le comité directeur de ChasseSuisse remercient chaleureusement tous les donateurs pour leur généreux soutien.

Finances

- Les comptes ont bouclé avec un bénéfice de CHF 1761.-.
- Les actifs s'élèvent à CHF 183 567.-.
- Les cotisations annuelles 2019 sont proposées comme suit :
membres A CHF 15.-
(par membre de la section)
membres B CHF 300.-
(montant forfaitaire).

Les délégués acceptent les comptes et les montants des cotisations à l'unanimité.

Programme des activités 2018

L'action de ChasseSuisse s'inscrit dans la continuité des activités passées :

- La révision de la Loi sur la chasse et de son ordonnance fédérale retiendra toute son attention.
- Le rejet d'une interdiction de la munition au plomb, l'autorisation des jumelles de visée nocturnes pour la chasse au sanglier, l'utilisation des silencieux facilitée, l'autorisation de munitions pour le coup de grâce lors de la recherche au sang, la définition de l'engagement des chiens de chasse et la défense du droit sur les armes.
- La conservation de la biodiversité, de la faune sauvage et des espaces vitaux, le suivi des populations de lynx. La gestion des membres de ChasseSuisse, la formation des formateurs, le dialogue avec les organisations

importantes, et la problématique de la communication, ...

Affiliation de nouveaux membres et élections

Les deux associations cantonales Fédération cynégétique genevoise et Fédération des chasseurs neuchâtelois demandent à être affiliées à ChasseSuisse en tant que membres A, une proposition acceptée à l'unanimité.

Diana Romande a passé le statut de membre A à celui de membre B ! Mais, avec voix consultative, elle conserve son droit de proposition.

Franco Scodeller, représentant de «Revierjagd», a annoncé sa démission du directoire de ChasseSuisse. Conformément à l'article 9 des statuts, les cantons des chasses affermées disposent d'un droit de proposition.

Communication de Reinhard Schnidrig

De l'exposé de l'inspecteur fédéral de la chasse, essentielle-

ment centré sur le projet de révision partielle de la loi fédérale sur la chasse, il a été retenu :

- Le projet de loi sur la chasse, déjà adoptée par le Conseil des Etats, offre une base solide permettant de garantir une gestion praticable et efficace des espèces protégées. Il accorde une plus grande marge de manœuvre aux cantons pour la planification cynégétique et la régulation des espèces protégées.
- La réduction provisoire des périodes de fermeture de la chasse par les cantons ne nécessitera plus d'autorisation de l'inspectorat fédéral de la chasse. Non seulement la régulation du bouquetin et du loup

est retenue, mais également celle du lynx et du castor.

- A l'article 11, traitant des sites protégés, le Conseil des Etats a promulgué la notion de corridor faunistique. Mais il est important que les corridors faunistiques suprarégionaux soient également intégrés dans la loi sur la chasse.

Reinhard Schnidrig a encore abordé deux sujets très controversés :

- Les loups hybrides ? Il n'y a pas d'hybrides, car le chien et le loup appartiennent à une seule espèce animale ! De plus, dès la première ou la deuxième génération, l'apparence ne permet pas d'établir une différence.

- Quant à la problématique de la chasse au terrier, entretenue par la Protection des animaux, une seule réponse : l'animal doit être tué rapidement, proprement et sans douleur.

Clôture

Le président Hanspeter Egli a clos cette 10^e Assemblée rondement conduite avec une demi-heure d'avance, ce qui a permis aux délégués d'échanger lors de l'apéritif, avant le repas très apprécié. *Le Corsaire* est revenu à quai à Yverdon-les-Bains dans l'horaire prévu ! ■

Jean-Pierre Boegli

PUBLICITÉ

Maintenant dans l'assortiment à nouveau!



JAGDHUND

En vente dans les magasins spécialisés.



NOUVEAU

d'autres modèles
www.ruag-shop.ch

X JAGD

RUAG Ammotec Schweiz AG | Im Hölderli 10 | 8405 Winterthur | Schweiz
Tel. 052 235 15 35 | Fax 052 232 27 38 | www.ruag-shop.ch

Together
ahead. RUAG

CHASSESUISSE*Communiqué de presse du 15 juin 2018*

La Loi sur la chasse - une bonne base

ChasseSuisse est en grande partie satisfaite de la révision partielle de la Loi sur la chasse. Le Conseil des Etats veut accorder une plus grande marge de manœuvre aux cantons pour la régulation d'espèces protégées. En outre, les corridors faunistiques suprarégionaux doivent maintenant être intégrés dans la Loi sur la chasse. ChasseSuisse soutient ces deux adaptations.

La Loi sur la chasse, adoptée par le Conseil des Etats, offre une base solide permettant de garantir une gestion praticable et efficace des espèces protégées. La loi renforce la marge de manœuvre des cantons. Pour la planification cynégétique, il faut tenir compte de la situation sur place et des souhaits des différents acteurs. La réduction provisoire des périodes de fermeture de la chasse par les cantons ne nécessite à juste titre pas d'autorisation de la part de l'Etat fédéral. Le Conseil des Etats se conforme à l'avis consistant à réguler non seulement le bouquetin et le loup, mais aussi le lynx et le castor. ChasseSuisse salue cette solution. La loi stipule des conditions claires pour la régulation des grands prédateurs. Ces derniers pourront également être régulés à l'avenir pour préserver la biodiversité.

Les corridors faunistiques sont importants pour la mise en réseau d'espaces vitaux

Protéger la biodiversité et la variété de la faune sauvage locale et ses espaces vitaux est une obligation

constitutionnelle. Ainsi, la Loi sur la chasse reprend, dans l'article consacré au but de la législation, la protection des espèces et la protection des espaces vitaux. Pour David Clavadetscher, directeur de ChasseSuisse, une chose est claire: «Ces deux aspects de protection forment un tout. La protection de l'espace vital représente une condition indispensable pour la protection des espèces.» La mise en réseau des espaces vitaux est importante pour garantir l'échange nécessaire entre les différentes populations et pour permettre le repeuplement, respectivement la nouvelle installation d'animaux sauvages. Cette pratique d'exécution a en principe fait ses preuves mais ces mesures ne suffisent pas. Conformément à l'importance des corridors faunistiques pour la protection des espèces, il faudrait les ancrer juridiquement. ChasseSuisse salue le fait que le Conseil des Etats se soit rangé à cet avis, et ait repris dans la loi l'article correspondant pour la promotion des corridors faunistiques suprarégionaux.

CLUB SUISSE DU CHIEN COURANT

Exposition CAC de Viège VS



PUBLICITÉ

L'exposition annuelle de chiens courants suisses, organisée par le groupe régional Oberwallis du CCC, s'est déroulée le 9 juin à Viège avec la collaboration des juges Gottfried Bärtschi, Renato Gadiant, Emil Isenring et Manfred Pircher.

Parmi la nonantaine de chiens exposés, ceux ci-après se sont classés premiers dans leurs classes respectives et ont obtenu un CAC, certificat d'aptitude au championnat suisse de beauté (voir tableau page 36). ■

Jean-Pierre Boegli

RÖWA 
Röbler | AUSTRIA

TITAN⁶



Titan 6 TARGET LIGHT - SPORTING LINE
réf. no. 29083 cal. .308 WIN
prix 2'645.- CHF



Titan 6 ALLROUND noir
réf. no. 29027 cal. .308 WIN
réf. no. 29028 cal. .30-06
réf. no. 29045 cal. 8x57IS
prix 1'575.- CHF

En vente dans les magasins spécialisés.

D'autres modèles www.ruag-shop.ch

RUAG Ammotec Schweiz AG | Im Hölzli 10 | 8405 Winterthur | Schweiz
Tel. 052 235 15 35 | Fax 052 232 27 38 | www.ruag-shop.ch

**Together
ahead. RUAG**

NOUVEAU

CLUB SUISSE DU CHIEN COURANT

Nom - affixe	Variété	Sexe	Propriétaire	Domicile
Ben - Weinberg	Bernois	mâle	Looser Werner	8767 Elm
Irma - Roulotte Enchantée	Bernois	femelle	Burch David	6063 Stalden
Nesquik - Coteaux de la Cayrie	Bruno du Jura	mâle	Eichenberger Gilles	2732 Reconvilier
Arco - Stubengrat	Bruno du Jura	mâle	Fuhrimann Alfredo	3413 Kaltacker
Balu - Dreiseenland	Bruno du Jura	mâle	Wyss Heinz et Irène	3047 Bremgarten
Looki - Closel de la Cure	Bruno du Jura	mâle	Dorta Claudio	7000 Chur
Aska - Birchwald	Bruno du Jura	femelle	Bürkli Maik	7203 Trimmis
Maika - Berner Jura	Bruno du Jura	femelle	Huguelet Denis	2710 Tavannes
Athena - Mont Dolent	Bruno du Jura	femelle	Bourdin Cédric	1982 Euseigne
Baja - Dreiseenland	Bruno du Jura	femelle	Fuhrimann Monika	3413 Kaltacker
Carla - Horde du Bois-Noir	Bruno du Jura	femelle	Rausis Fabienne	1890 Saint-Maurice
Flynn - Spiertossen	Lucernois	mâle	Hosennen Anton	3923 Töbel
Baico - Pfywald	Lucernois	mâle	Cavigelli John	7157 Siat
Boy - Silar	Lucernois	mâle	Voigt Annette	DE-66123 Saarbrücken
Carina - Adlerjäger	Lucernois	femelle	Bischoff Johannes	7550 Scuol
Aika - Galiko	Lucernois	femelle	Rampp Simon	DE-86489 Oberleichen
Cora - Clüs	Lucernois	femelle	Mächler Josef	8857 Vorderthal
Cheyenne - Varuna	Lucernois	femelle	Duschèn Adriana et Leo	7530 Zemez
Coco - Pfywald	Lucernois	femelle	Burchard Georg	3946 Turtmann
Bari	Schwytzois	mâle	Berluc Richard	1936 Verbier
Santana - Bergahorn	Schwytzois	mâle	Hodel Kathrin	6345 Neuheim
Arco	Schwytzois	mâle	Berluc Richard	1936 Verbier
Déesse - Gorges de la Lizerne	Schwytzois	femelle	Sarrasin Vital	1937 Orsières
Diva - Gorges de la Lizerne	Schwytzois	femelle	Polli Bernard	1937 Orsières
Queen - Bergahorn	Schwytzois	femelle	Schmidiger Lea	6436 Ried Muotathal

FRIBOURG



Hommage à Jean-Louis Aubry

Pour Jean-Louis Aubry, la chasse n'était pas une simple activité, c'était une passion de tous les jours.

Il nous a quittés le 5 février pour rejoindre les chasses éternelles après avoir perdu son combat contre le mal qui le rongait.

Le gibier, il l'a côtoyé étant jeune, par nécessité, avec les moyens du bord pour améliorer l'ordinaire. Son premier permis, c'était dans les années 60. A cette époque, il n'y avait pas d'examen. Après une entorse au règlement, quelques années plus tard, il avait finalement dû le passer, cet examen.

Les pigeons ont été son premier gibier, qu'il avait d'ailleurs souhaité retrouver avec son dernier permis, un vœu qui ne s'est malheureusement pas réalisé.

Toutes les chasses le passionnaient, mais il aimait particulièrement le chamois en montagne et le chevreuil au chien courant avec les Dupond, ses deux teckels qui se complétaient à merveille.

Ces dernières années, il s'est investi dans la chasse au cerf dans le bassin de la Trême. Quelques belles réussites l'ont récompensé de sa persévérance.

Jean-Louis s'est investi pour défendre la chasse en tant que membre du comité de la Diana de la Gruyère, ainsi que comme député au Grand Conseil, où il a obtenu quelques belles réussites comme l'abaissement du calibre pour le tir à balle.

Il était tellement respectueux de cette nature qui était sa deuxième maison, qu'il partit un jour pour une heure de marche afin de récupérer une brique de verre qui avait été oubliée dans un pâturage.

L'entre-saison était consacrée aux champignons et aux herbes médicinales pour sa tisane matinale.

Sa vie professionnelle s'est déroulée à La Poste comme facteur et au guichet financier. Lorsque Jean-



Louis a bénéficié de la retraite à 60 ans et qu'on lui a demandé comment il comptait occuper ses journées, il répondit: «Je vais me fondre en homme des bois!»

Jean-Louis a su donner du temps pour aider les petites gens toute sa vie, sans beau discours mais avec des actes. On perd un ami, un pote ou un père, mais ainsi va la vie et on doit l'accepter.

Une pensée à sa femme Denise, à ses enfants et petits-enfants.

Une pensée à tous les chasseurs et amis qui ont su l'apprécier.

Pour les intrépides, Philippe, Christian

PUBLICITÉ

Leçons de tir au fusil

- accomplies sur le Stand de tir de chasse à Berne
- leçons individuelles ou en groupe
- pour débutants et tireurs expérimentés

Jörg H. Roth, professionnel
Shooting-Coach et Gun-Fitter (Angleterre et USA)
www.claycoach.ch – tél. +41 (0)79 313 36 06



Chien d'Oysel allemand / Deutscher Wachtelhund

Responsable de l'élevage en Suisse
et information sur la race:

Anton Moser, 3425 Willadingen
Tél. 034 413 15 26 – www.wachtelhund-klub.ch

FRIBOURG

FFSC : les actualités de juin-juillet. OPlan 2018

Les assemblées d'information des 20 et 27 juin 2018, organisées respectivement par les DIANA de Sense-Oberland et de la Gruyère, ont été consacrées spécialement à la présentation de l'Ordonnance concernant la planification de la chasse pour la saison 2018. Par rapport à celle de 2017, peu de changements notoires y ont été apportés. En voici les principales dispositions, tout en invitant chacun à prendre connaissance de l'ensemble du dispositif (notamment des périodes de chasse et des autres exigences), étant entendu que seul le texte légal fait foi. Il est utile aussi de consulter le site du Service de la forêt et de la faune (ci-après le Service) : www.fr.ch/sff, ainsi que le site de l'Etat de Fribourg : www.fr.ch/publ/fr/pub/recueil_officiel/2018/livraison_no_27.htm.

Chasse du chamois

- Quota de tirs: 186 individus, répartis par Unité de gestion (UdG définie par l'art. 13 OPlan, cf. infographie ci-après), comme suit :

UdG 1

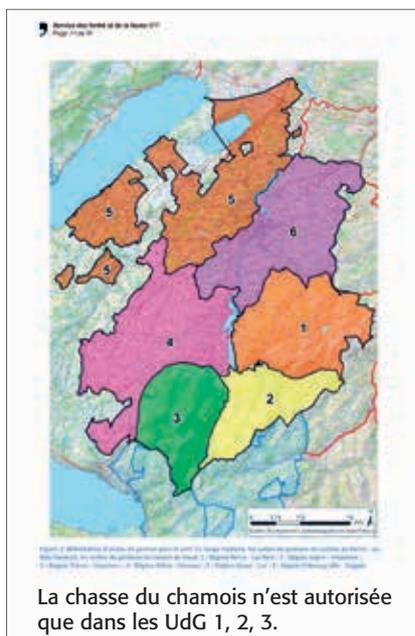
- Territoires ouverts à la chasse: 51 individus
- Réserves cantonales: 32 individus

UdG 2

- Territoires ouverts à la chasse: 57 individus
- District franc fédéral et réserves cantonales: 17 individus

UdG 3

- Territoires ouverts à la chasse:



- 24 individus
- District franc fédéral de la Dent-de-Lys: 5 individus

Chasse du chevreuil

Les prescriptions quant au sexe des animaux à prélever ont été réintroduites. En voici les options :

- Un chevreuil mâle de 13 kilogrammes ou plus, un chevreuil femelle de 13 kilogrammes ou plus (sauf la chevrette suitée) et un chevreuil pesant moins de 13 kilogrammes, si le titulaire a payé le prix de trois chevreuils; les chevreuils de 13 kilogrammes ou plus peuvent être remplacés par des chevreuils pesant moins de 13 kilogrammes.
- Un chevreuil mâle ou femelle de 13 kilogrammes ou plus (sauf la chevrette suitée) et un chevreuil pesant moins de

13 kilogrammes, si le titulaire a payé le prix de deux chevreuils seulement; le chevreuil de 13 kilogrammes ou plus peut être remplacé par un chevreuil pesant moins de 13 kilogrammes.

- Un chevreuil de tout âge et de tout poids (sauf la chevrette suitée), si le titulaire a payé le prix d'un seul chevreuil de 13 kilogrammes ou plus.
- Un chevreuil pesant moins de 13 kilogrammes, si le titulaire a payé le prix pour un tel chevreuil seulement.

Chasse du cerf*Contingents de chasse*

Le contingent pour l'exercice de chasse 2018 est de 85 individus avec un seuil de tolérance de plus de 10%, soit :

- 15 mâles coiffés
- 10 daguets
- 30 biches et bichettes
- 30 faons

Pour rappel: les chasseurs doivent se renseigner tous les jours sur l'accomplissement du plan de tir.

Chasse du sanglier*En montagne*

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, le permis D confère à son ou sa titulaire le droit de chasser le sanglier sans limitation de nombre à l'affût et en poussée et en battue sans chien, dans et hors forêt; le tir à balle avec l'arme à canon rayé est autorisé.

En plaine

Cette chasse est autorisée

Cérémonie de remise des diplômes en présence du président de la FFSC Anton Merklé et Denis Vallan (à gauche), chef du secteur faune, biodiversité, chasse et pêche auprès du Service des forêts et de la faune.



(avec ou sans chien) du 1^{er} septembre au lundi du Jeûne fédéral uniquement hors des forêts et ensuite hors et en forêt jusqu'au 31 janvier, à l'exclusion des mardis et des vendredis des mois de septembre et d'octobre, et des vendredis des mois de novembre à janvier. Le tir à balle avec canon rayé est autorisé.

Nouvelles chasseresses et nouveaux chasseurs

Après environ deux ans de formation, cinquante-trois candidat.e-s, dont quatre dames, ont eu le bonheur de recevoir leur diplôme de chasseresse et de chasseur des mains du président de la FFSC, Anton Merklé, lors de la soirée du vendredi 6 juillet, magnifiquement organisée par la DIANA Hubertus-Sense, présidée par Ursula Goetschmann, dans une ambiance conviviale. Dans son

allocution, Anton Merklé a rappelé aux diplômés la devise de la FFSC: «Chasseur et fier de l'être», tout en signalant qu'elle implique différentes composantes et plusieurs engagements. Etre chasseur, c'est d'abord un état d'esprit, prompt à participer à des projets de conservation, d'entretien et de développement de la biodiversité. C'est ensuite chasser de façon respectueuse et responsable. Le chasseur, la chasseresse ne devra jamais non plus oublier qu'il n'est pas le seul utilisateur de la nature et qu'à ce

titre il y aura lieu de faire preuve de modération et de maîtrise de soi. Enfin, les principes éthiques de la chasse, et en particulier le respect du gibier, devront guider son comportement.

Nouveaux conducteurs de chiens de rouge

Sous la houlette de Jean-Claude Sciboz, la DIANA du Gibloux a tout mis en œuvre pour que le déroulement des examens cantonaux 2018 de chiens de rouge se déroulent dans les meilleures conditions. Treize détenteurs se sont annoncés et parmi eux huit ont passé avec succès ces épreuves, à savoir: Frédéric Michel, Olivier Millasson, Raynold Boschung, Michel Mooser, Michel Horner, Yves Dey, Bruno Glasson et Jean-Luc Riedo. Félicitations à eux! ■



Les nouveaux conducteurs de chiens de rouge 2018 avec les cinq juges.

VALAIS

Examens chiens de recherche (rouge), samedi 30 juin 2018 La Duay/Soulalex



Quinze candidats pour autant de réussites, la journée d'examen pour chiens de rouge s'est déroulée de façon optimale, ceci malgré des températures et une sécheresse à faire douter plus d'un conducteur.

Les organisateurs, sous la houlette de Raymond Rausis, avaient préparé les épreuves dans de bonnes conditions. Petit bémol, la présence d'un juge de plus permettrait de terminer avant les grandes chaleurs de la mi-journée.

A l'heure du briefing matinal, les derniers conseils ont été prodigués: laissez travailler les chiens, humidifiez-leur la truffe avant le départ (sécheresse oblige) et chacun s'en est allé affronter l'épreuve éliminatoire rassuré.

Pour rappel, un chien de recherche sur la piste peut au maximum être reconduit deux fois sur la bonne trace. Passé ce nombre de rappel, c'est l'élimination. Sachant que les pistes sont tracées vingt-quatre heures à l'avance, ceci nous donne un aperçu du flair de nos auxiliaires canins.

A remarquer la bonne représentation du comité cantonal de la Fédération, avec son président Daniel Kalbermatter accompagné d'Anton Nellen et Dominique Praz, responsable de la formation pour ladite fédération. ■

Léonard



Les nouveaux conducteurs de chiens de recherche sont: Bornet Christian, Copt Arnaud, Cordonnier Yves, Crettenand Joseph, Devènes Roger, Juilland Zian, Lambiel Frédéric, Lambiel Guy, Martignoni Philippe, Michaud Johan, Morisod Samy, Putallaz David, Stephany Marc, Vuignier J.-Vincent, Zufferey Blaise.



Les organisateurs et juges.

VAUD

Essartage et entretien des vernes 2018

Samedi 11 août 2018, section des Alpes vaudoises

- Entretien de biotope en faveur du tétras-lyre.
- Rendez-vous à 7 h au parking de la patinoire à Leysin. Une agape sera organisée pour les travailleurs. Inscription obligatoire pour l'organisation de l'outillage et du repas.
- Info pour les détails et inscription: dianadesalpesvaudoises@gmail.com et Yves Pfund, portable 079 237 41 41.

Samedi 18 août 2018, selon programme des candidats chasseurs 2018 et chasseurs voulant chasser le tétras-lyre

- Entretien de biotope en faveur du tétras-lyre.
- Rendez-vous à 8 h au col de la Croix.
- Info pour les détails et inscription: Jean-Claude Roch, portable 079 230 53 49.

Le chasseur qui aura participé à une journée d'essartage pourra prendre le permis de chasse du petit coq.

Le comité de la FSVD

Dates des comptages des tétras-lyre



Dates des comptages des petits coqs.

Lundi 6 août, Les Avants.

Mardi 14 août, Pierre du Moëllé.

Vendr. 17 août, col de la Croix.

Mardi 21 août, La Vy Boveyre.

Mardi 28 août, Pillon.

Programme d'une journée de recensement:

- 6 h 30 rendez-vous
- 7 h déplacement sur l'endroit du recensement
- 8 h début selon la méthode habituelle
- 12 h petit pique-nique
- 15 h au plus tard, fin de recensement et retour aux voitures

A ce jour je n'ai aucune confirmation des dates: prière de vous renseigner auprès du garde-faune de la circonscription 9, ou

du responsable du petit gibier de la FSVD, 079 947 60 45.

Rappel des Directives sur la chasse du tétras-lyre

Art. 17 Conditions de participation pour la chasse du tétras-lyre

- ¹ Chaque chasseur doit avoir participé aux recensements du tétras-lyre ou au minimum à une journée d'entretien de biotope l'année où il entend pratiquer cette chasse.
- ² Chaque chasseur doit utiliser un chien d'arrêt dressé.
- ³ Le plan de tir est fixé à dix oiseaux au maximum. Il pourra être revu à la baisse en fonction du succès de la reproduction estimé par les recensements annuels.

⁴ Les chasseurs sont tenus informés par les surveillants permanents de la faune des secteurs où le tir est interdit. *Art. 29 Chasse du tétras-lyre*

¹ Les chasseurs sont autorisés à tirer un seul coq par année, jusqu'à concurrence d'un contingent total d'au maximum dix coqs.

² Les chasseurs sont priés de s'informer chaque matin au numéro 021 557 88 56, dès le deuxième jour de l'ouverture de cette chasse.

³ En fonction de l'évolution du plan de tir, la section peut décider de la fermeture de certains secteurs.

Les chasseurs intéressés sont invités à prendre contact avec les responsables. ■

Mémento du chasseur

11.08.18	Essartage et entretien des vernes, section Alpes vaudoises, à 7 h	Leysin
18.08.18	Candidats chasseurs et chasseurs voulant chasser le tétras-lyre, à 8 h <i>(voir infos Vaud en page 41 pour les détails)</i>	Col de la Croix
24-26.08.18	Festival international de trompes de chasse <i>(voir infos ci-dessous pour les détails)</i>	Divonne-les-Bains
26.08.18	Formation des jeunes chiens courants avec le CCC. Rendez-vous à 8 h sur la place devant l'église.	Les Pommerats (JU)
29.08.18	Présentation des résultats de l'étude «Gérer la faune sans les chasseurs», à 19 h au pavillon Sici	Genève
06.09.18	Conférence «La magie de la migration des oiseaux lors de la traversée du détroit de Gibraltar», par Dora Zarzavatsaki, 20 h à Beausobre	Morges

MANIFESTATION

Festival international de trompes de chasse à Divonne-les-Bains, les 24-25-26 août

Les meilleurs sonneurs de trompes de chasse, à deux pas de la Suisse... Un évènement exceptionnel aura lieu à l'hippodrome de Divonne-les-Bains, du 24 au 26 août prochains.

Le Festival international annuel de la Fédération internationale des trompes de France réunira la crème des sonneurs de trompes de chasse du moment!

Le vendredi soir 24 août à 19 h 30, aura lieu à l'Esplanade un grand concert réunissant deux grandes formations, le Rallye Trompes des Vosges et les Trompes de Bonne, ainsi qu'un groupe italien, du violon, du piano autour de la trompe de chasse!

Durant tout le week-end, des épreuves solo, duo, trio, à cheval avec en point de mire le samedi soir, le Championnat de France individuel, le Graal des

sonneurs! Village d'exposants nature et chasse, démonstration de vénerie. Messe de Saint-Hubert le dimanche matin.

Voilà une belle découverte à ne pas manquer à deux pas de la Romandie. Qui sait, cette découverte saura-t-elle faire naître des vocations de nouveaux sonneurs en Suisse?

N'hésitez pas à nous rendre visite à Divonne-les-Bains! ■

www.fitf.org/event

*Marco Chételat et Luc Jallon,
représentant suisse
auprès de la FITF*



Petites annonces

Éléments de chenil, prix sans concurrence.

Tél. 078 628 86 37 – www.grand-blettay.ch

Vends chiots beagle 3 mâles nés le 15 mai 2018. Souche à sangliers, mère chien de pieds et père chasse le sanglier et fait le ferme.

Tél. 079 692 96 59

A vendre deux chiennes sœurs croisées fox et jagd terrier, très fortes à la chasse (chevreuil sanglier), 4 ans, pucées, vaccinées (inséparables) prix à discuter.

André Lauper, la Rita 7, 1782 Belfaux.

Tél. 079 634 48 33

A vendre, en excellent état, Drilling Merkel 12/70-7x65 R N° fab. 257354 avec lunette NORCONIA 6x40 montage rapide. Prix CHF 2700.-.

Tél. 079 451 99 17



A vendre 4 chiots terrier de chasse femelles, nées le 15 avril 2018. Toutes les progénitures précédentes de la chienne sont d'excellents chiens de chasse. Prix CHF 400.-.

Tél. 026 418 21 23 / 079 223 80 15



A vendre éléments parois chenil fixes ou modulables (intérieur ou extérieur). Acier traité, 2 portes, montage facile. Dimensions des 6 modules: hauteur 140 cm, largeur 125 cm. Etat: bon. Utilisé uniquement intérieur. Prix: CHF 250.-.

Tél. 079 205 24 48



A vendre cages alu/acier pour transport chiens en voiture. Moyenne: largeur 65 cm, profondeur 85 cm, hauteur 70 cm. Grande: largeur 75 cm, profondeur 95 cm, hauteur 73 cm. Etat: peu utilisées. Prix: Moyenne CHF 120.- Grande CHF 150.-.

Tél. 079 205 24 48

Portée 6 chiots courant schwytois, pedigree (LOS), vaccinés, pucés, passeport international, mère spécialisée sur lièvres. Disponible mi-août 2018.

Tél. 079 310 86 72

Le contenu des petites annonces n'engage ni la responsabilité de l'éditeur ni celle de la rédaction!

capra
ADVENTURES

THE PASSION OF HUNTING

CHASSE AU CERF
à p. de €
990.00

CHASSE AU MOUFLON
à p. de €
690.00

CHASSE AU PETIT GIBIER
à p. de €
1495.00

CHASSE AU KEILER EN TURQUIE
à p. de €
890.00

WWW.CAPRA-ADVENTURES.COM
TEL: 076 379 24 26

Sim'sport

Pêcheurs et chasseurs

Un magasin refait à neuf rien que pour vous!

Nouveaux rayons XXL pour la pêche et la chasse.

Encore plus de matériel en stock.
Encore plus de choix.

Toutes les nouveautés 2018 disponibles.

Mais le plus simple est que vous veniez le constater par vous-même...

Conseils par des spécialistes!

Sim'sport, Dorsaz
Rue du Collège 30
1964 Conthey

027 346 30 39
simon@sim-sport.ch
www.sim-sport.ch

Fermé lundi matin

Présidents

DIANA ROMANDE : Pascal Pittet

Chemin Clos-du-Moulin 21, 1677 Prez-vers-Siviriez
Tél. 079 251 63 92 – president@dianaromande.ch

CHASSE SUISSE : Hanspeter Egli

Arneggerstrasse 36, 9204 Andwil
Tél. 071 380 08 10 – 079 416 14 55

FRIBOURG : Anton Merklé

Alpenweg 9, 3186 Düdingen
079 634 52 62 – anton.merkle@hin.ch

GENÈVE : Eric Schweizer

Route de La Gara 41, 1254 Jussy
Tél. 022 759 17 66 – 079 287 85 17

JURA : Jean-Luc Berberat

Sous-la-Forêt 2, 2853 Courfaivre
Tél. 032 426 61 42 – 077 402 16 89
barbes@bluewin.ch

JURA BERNOIS : Bernard Grossenbacher

Rue du Monnet 13, 2603 Péry
Tél. 032 485 12 61 – 078 890 47 74

NEUCHÂTEL : Jean-François Sunier

Les Pommerets 45, 2037 Montezillon
Tél. 079 418 07 27
jean-francois.sunier@sunier-transport.ch

VALAIS : Daniel Kalbermatter

Walmattenstrasse 28, 3952 La Souste
Tél. 027 473 14 14 – 079 307 70 24
Daniel.Kalbermatter@axa.ch

VAUD : Charles-Henri de Luze

Case postale 6983, 1002 Lausanne
Tél. 021 801 14 17 – 079 380 89 19

ACAV : Patrice Laffay

Chalet Les Dailles, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 027 783 30 41 – 079 310 77 91

ASB : Paul Duchein

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC : Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.com

CCA : Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC : Paul Annen

Gisibachstrasse 10, 6405 Immensee
Tél. 041 850 21 18 – 079 541 78 94

SCAV : Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 947 60 45

SNACA : Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS : Simone Meili

Hägglingerstrasse 10, 5512 Wohlenschwil
Tel. 056 491 03 32 – 079 293 59 11
meili17@bluewin.ch

Correspondants

DIANA ROMANDE : Vincent Gillioz

Chemin des Frênes 24, 1927 Chemin-Dessus
Tél. 076 370 83 91 – vincent.gillioz@gmail.com

CHASSE SUISSE : Secrétariat général

Bündtengasse 2, 4800 Zofingen,
david.clavadetscher@jagdschweiz.ch

Tél. 062 751 87 78 – 079 330 53 20

BERNE : Henri Baumgartner

Route de Chasseral 161, 2518 Nods
Tél. 032 751 69 79 – 079 262 72 34

FRIBOURG : Claude Yerly

Route du Verné 82, 1723 Marly
Tél. 079 379 80 71 – claude.yerly@hotmail.ch

GENÈVE : contact@chassegeneve.ch
JURA : info@chassenature.ch
NEUCHÂTEL : Giovanni Sammali

Rue du Rocher 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 66 42 – 079 842 16 70

VALAIS : Léonard Lathion

Route de Bieudron 22, 1996 Basse-Nendaz
Tél. 079 194 79 20

VAUD : Claude Chevalley

Avenue du Fey 28, 1510 Moudon
Tél. 021 905 71 91 – 079 212 91 21

ACAV : Jean-Noël Copt

Les Arlaches 22, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 079 241 48 19 – jannot@netplus.ch

ASB : Paul Duchein

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC : Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.ch

CCA : Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC : Jean-Pierre Boegli

Rue du Brise-Vent 39, 2800 Delémont
Tél. 079 622 14 82 – jpboegli@chassejura.ch

SCAV : Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 414 43 42

SNACA : Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS : Cyril Camillieri

Chemin des jordils 18, 1261 Le Vaud
Tel. 022 366 71 95 – cyrilcamillieri@hotmail.com

Ephéméride



Août	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	6:05	20:59	23:21	10:29	
2	6:06	20:57	23:45	11:33	
3	6:08	20:56	---	12:39	
4	6:09	20:55	0:11	13:46	☾
5	6:10	20:53	0:39	14:56	
6	6:11	20:52	1:12	16:07	
7	6:13	20:50	1:51	17:17	
8	6:14	20:49	2:40	18:24	
9	6:15	20:47	3:38	19:25	
10	6:17	20:45	4:47	20:16	
11	6:18	20:44	6:02	21:00	●
12	6:19	20:42	7:21	21:36	
13	6:20	20:41	8:39	22:08	
14	6:22	20:39	9:55	22:37	
15	6:23	20:37	11:09	23:04	
16	6:24	20:36	12:19	23:31	
17	6:26	20:34	13:27	---	
18	6:27	20:32	14:32	0:00	☾
19	6:28	20:30	15:35	0:32	
20	6:30	20:29	16:33	1:07	
21	6:31	20:27	17:26	1:47	
22	6:32	20:25	18:15	2:32	
23	6:33	20:23	18:57	3:22	
24	6:35	20:21	19:34	4:17	
25	6:36	20:19	20:06	5:16	
26	6:37	20:18	20:35	6:17	○
27	6:39	20:16	21:01	7:19	
28	6:40	20:14	21:25	8:22	
29	6:41	20:12	21:50	9:26	
30	6:43	20:10	22:15	10:31	
31	6:44	20:08	22:42	11:38	

Sept.	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	6:45	20:06	23:12	12:46	
2	6:46	20:04	23:48	13:55	
3	6:48	20:02	---	15:04	☾
4	6:49	20:00	0:31	16:10	
5	6:50	19:58	1:24	17:11	
6	6:52	19:56	2:26	18:05	
7	6:53	19:54	3:37	18:51	
8	6:54	19:52	4:53	19:30	
9	6:56	19:50	6:11	20:04	●
10	6:57	19:48	7:29	20:34	



Les Croisettes
Buvette d'alpage
Vallée de Joux, VD



Venez déguster nos spécialités de viande de highland provenant de notre élevage dans notre buvette d'alpage à la Vallée de Joux, VD.

GRILL - TARTARE - FONDUE GOURMANDE - VIANDE SÉCHÉE - SAUCISSON



Découvrez *Les Croisettes* en famille: différents animaux de la ferme, place de jeux pour les enfants, promenade didactique.

FAMILLES BERNEY
+41 (0)21 841 16 68 (été)
+41 (0)21 845 46 02 (hiver)
www.lescroisettes.ch

OUVERT du 9 MAI À MI-OCTOBRE
Réservation conseillée

CHASSE Diana *et Nature*

Je soussigné déclare souscrire un abonnement d'une année à la revue *Diana Chasse et Nature* et ceci dès le prochain numéro.

Merci de retourner ce bulletin d'abonnement à :
Revue *Diana Chasse et Nature*
AdVantage SA, avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne.
E-mail: abo.chassenature@advantagesa.ch

Tarif d'abonnement pour la Suisse: CHF 84.-/an
Tarif d'abonnement pour l'étranger: CHF 98.-/an

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

N° postal: _____

Localité: _____

Date: _____

Signature: _____

C. et V. Juillerat, Désobéissance Bistronomie, Neuchâtel

Les pastas cylindriques farcies au filet de lièvre et panais



Ingrédients pour 4 personnes

- 12 feuilles de pâte de lasagne fraîche
- 600 g de filet de lièvre
- 350 g de panais
- 1 bouquet de sarriette fraîche
- 1.5 dl de crème fraîche
- 1 œuf
- 1 clou de girofle
- sel de Guérande
- curry de Madras
- sel, poivre
- bouquet garni

Préparation

Eplucher les panais, les couper en gros dés, les cuire 40 min. dans de l'eau bouillante avec un bouquet garni et clou de girofle. Parer

les filets de lièvre, les couper en gros dés, les cuire 20 min. à 160° au four. Mélanger et mixer les dés de panais et lièvre pour obtenir une masse homogène. Incorporer à la masse obtenue la crème et l'œuf. Ajouter les épices selon votre goût. Garnir à l'aide d'une poche à dresser les pâtes de lasagne fraîche avec la masse afin que les rouleaux de pâte soient identiques. Enrouler délicatement la pâte autour de la masse. Dresser.

Conseil du Chef

Servir avec une mousseline de panais ou chou-rave et une sauce grappa «paesanella».

Astuce

Pour réchauffer les pastas, les faire cuire dans un court-bouillon avec de la fleur de sel pour éviter qu'elles ne sèchent. Pour qu'elles n'attachent pas à la casserole, incorporer une feuille d'aluminium au fond de celle-ci. ■

JEU

La phrase du mois

Répondez aux définitions et reportez ensuite chaque lettre chiffrée à l'endroit indiqué dans la grille, vous découvrirez alors une phrase d'un personnage connu ou un dicton.

| Par Marie-Christine Chèvre-Maillard

1. Art d'élever des oiseaux de proie

5		7			11	11	6		2	
---	--	---	--	--	----	----	---	--	---	--

2. Etude des champignons

				3			2	6
--	--	--	--	---	--	--	---	---

3. Grande fougère

9	2		11	6	6
---	---	--	----	---	---

4. Une des chambres principales des terriers de blaireaux, de renards

5		1	1	6
---	--	---	---	---

5. Faucon adulte pris au filet

10	4	1	1	4			8
----	---	---	---	---	--	--	---

6. Animal ennemi naturel d'un autre animal

10	8		9	4	12			
----	---	--	---	---	----	--	--	--

7. Ruse du cerf qui fuit pour échapper aux chiens

8		5	7	2	12	
---	--	---	---	---	----	--

8. Maladies provoquées par des nématodes

1	12			11			3		1	
---	----	--	--	----	--	--	---	--	---	--

9. Petit lièvre qui tête encore

3				8		12			7
---	--	--	--	---	--	----	--	--	---

10. Donner du cor de chasse

1		11	11		
---	--	----	----	--	--

11. Gibecière vide

	8		9		7		3	3	
--	---	--	---	--	---	--	---	---	--

12. Appât

3		7	8	8	
---	--	---	---	---	--

13. Partie extérieure du canon qui supporte l'explosion de la cartouche

12		11	11		8	8	
----	--	----	----	--	---	---	--

14. Lieu où les oiseaux passent la nuit

9		8	12		2	
---	--	---	----	--	---	--

15. Une des formes de l'empaumure du cerf

		7	8		11	11	
--	--	---	---	--	----	----	--

16. Jeune faisane

5	4	2	1	4	11	9	6	4	7
---	---	---	---	---	----	---	---	---	---

17. Dispositif de visée optique

3	7	11		12	12	
---	---	----	--	----	----	--

18. Bois de dix à vingt ans

10	6	8			2	1
----	---	---	--	--	---	---

19. Prédateurs

11		2		2		3		
----	--	---	--	---	--	---	--	--

20. Enveloppe de la cartouche

9		7	2	3	3	6
---	--	---	---	---	---	---

21. Tuer ou capturer des faisans, perdrix, etc., en surnombre

6				7				
---	--	--	--	---	--	--	--	--

22. Se dit de l'oreille d'un chien tombant en plis

10	4	10	2				12		
----	---	----	---	--	--	--	----	--	--

23. Ongles ou griffes

1		8	8		1
---	--	---	---	--	---

24. Femelle du chien de chasse destinée à la reproduction

3	2		
---	---	--	--

25. Fusil de chasse à trois canons

9			2		2		
---	--	--	---	--	---	--	--

26. Palombe

8	4		2		
---	---	--	---	--	--

27. Jeune cervidé

5	4		11
---	---	--	----

28. Graisse des bêtes fauves

1	7	2	5
---	---	---	---

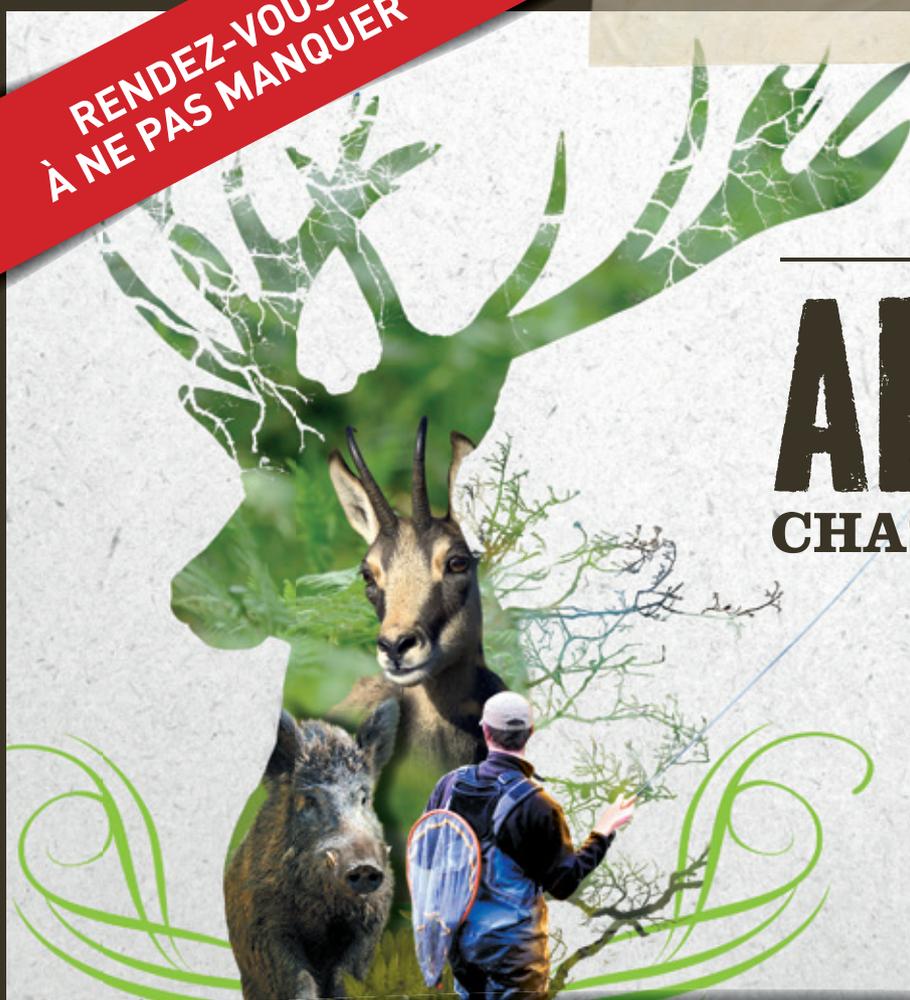
Solution au prochain numéro

1	2		3	4		5	3	6	7	8		9	6		10	2	1	1	6	11	3	2	12	
1	6		8	6	10	3	2	6		10	3	7	2	6										

Solution du mois de juillet

Pipistrelle

RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER



3^{ème} SALON
ALPINUS
CHASSE  PÊCHE

18 AOÛT
19 2018

ESPLANADE DU LAC
AIX-LES-BAINS

**AU CŒUR DES SAVOIE,
L'ÉVÉNEMENT CHASSE-PÊCHE DES ALPES**

Samedi 18 août
de 10h à 19h

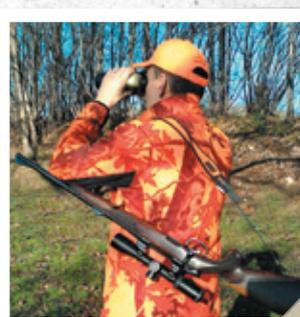
Dimanche 19 août
de 9h à 18h



- Cotation de trophées
- Exposition



- + de 300 chiens
et grande vènerie



- Armureries
- Équipements chasse

felix - Credits photos : D. Loricón - Nicolas Ponsen - Adobe stock

Crédit Mutuel



Entrée 5€



RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉSERVATIONS

06 18 29 67 39
www.alpinus.fr